

# COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

---

SEANCE DU JEUDI 18 AVRIL 1963

PRÉSIDENCE DE M. LE D<sup>r</sup> LAFON, PRÉSIDENT

Présents : 22. — Excusés : 4 ; parmi ceux-ci, M. Prat à qui M. le Président souhaite un prompt rétablissement.

*Nécrologie.* — M<sup>me</sup> Irène Faure, décédée à Ribérac, le 27 mars dernier ; elle était la doyenne de notre Société dont elle faisait partie depuis 1904.

L'assemblée s'unit aux regrets exprimés par M. le Président.

*Félicitations.* — M. Yves Froidevaux, promu officier de la Légion d'Honneur ; — M. Pierre Ordonneau, nommé Conseiller d'Etat.

*Remerciements.* — M. Trény.

*Entrées d'ouvrages et de documents.* — *Les Monuments historiques*, n° d'octobre - décembre 1962, contenant l'article de M. Yves Froidevaux sur le château de Puyguilhem, à la magnifique restauration duquel s'est consacré notre distingué collègue ; hommage de l'auteur ;

*Mobilier Décoration.* La maison et son décor, n°s de mars, avril et septembre - octobre 1962, contenant la notice de M<sup>me</sup> S. Kapferer sur l'abbaye de Chancelade et celles de sa fille, M<sup>me</sup> Michèle Babou-Kapferer, sur les châteaux de Marzac, commune de Tursac, et d'Auberoche, commune de Fanlac ; hommage des auteurs ;

*Jardin des Arts*, n° de janvier 1962 ; envoi de la Direction, 17, rue Remy-Dumoncel, Paris (14<sup>e</sup>).

Dent d'hippopotame trouvée à Limeuil ; deux photos 9 × 16 ; don de M. Bélanger.

M. le Président remercie les divers donateurs.

*Revue bibliographique.* — M. le Président a retenu, dans la *Revue de l'Agenais*, 1<sup>er</sup> trim. 1963, la note de M. Charbonneau sur les deux enceintes fortifiées de la Sauvetat-de-Caumont, ou du-Dropt ; localité à cheval sur la voie reliant le pays des Pétrocores à celui des Nitiobriges, aux approches des limites immuables de ces vieilles provinces.

On lira avec fruit dans le *Bulletin archéologique* du Comité des Travaux historiques, années 1959-1960 (Paris, 1962), la communication du chanoine Gayne sur la *Reconstruction des églises aux xv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles dans l'arrondissement de Moissac* ; — dans le *Bulletin Monumental*, 4<sup>e</sup> trim. 1962, la note sur les ruines de l'Abbaye-Nouvelle, à proximité de Gourdon (Lot), — et dans le *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de*

la Corrèze, juillet-décembre 1962, l'article de M. J. Borde : *Les églises primitives de la haute et moyenne Corrèze* ; l'auteur s'efforce de percer l'obscurité qui pèse sur les périodes mérovingienne et carolingienne ; des premières églises bâties en bois, peu de vestiges demeurent, la pierre des fondations a été réemployée, les cuves baptismales sont devenues, dans le meilleur cas, des bénitiers. Une étude analogue serait à faire pour le Périgord.

A noter encore dans le *Bulletin de la Section d'Histoire moderne et contemporaine* du Comité des Travaux historiques, fasc. IV (Paris, 1962), les *Notices* d'orientation et de recherches sur « la pratique et la vie religieuse aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », et sur « la forêt, de 1669 à 1827. »

La Société d'Ethnographie du Limousin, de la Marche et des régions voisines (J.O. du 10 février 1963) nous adresse son premier *Bulletin* trimestriel (mars 1963). Dans le Comité de patronage figure M. le Président Ch. Lafon.

La S.E.L.M. accueillera avec satisfaction toutes communications relatives à la musique et aux chansons populaires, à l'art populaire, à la dialectologie ; l'étude du costume et de l'alimentation traditionnelle, celle de la faune et de la flore etc., entrent aussi dans son programme d'études. Siège social : Hôtel de Ville, Limoges (Hte-Vienne) ; président : M. Robert, attaché de recherche au C.N.R.S.

A cette liste, il est bon d'ajouter l'ouvrage illustré de M. Martrinckard, *Périgord* (P. Fanlac, éditeur, Périgueux) ; le *Brantôme XX<sup>e</sup> siècle*, de M. Louis Perche (Rougerie, Limoges) ;

*Regards sur... Arts et Techniques de la Préhistoire*, par Marthe Chollet-Legoux (Paris, Morancé, 1962) ; Sur 185 reproductions photographiques, 41 représentent, dit M. J. Saint-Martin, des objets trouvés dans le département de la Dordogne.

*Congrès divers.* — M. le Secrétaire Général fait connaître que la Fédération historique du Sud-Ouest tiendra son quatorzième congrès d'Etudes régionales à Cantenac (Gironde), les 18 et 19 mai 1963.

La Société française d'Archéologie tiendra sa cent-vingt-et-unième session à Avignon et dans le Comtat, du 10 au 15 juin 1963.

Le VIII<sup>e</sup> Congrès d'Archéologie classique aura lieu à Paris, du 3 au 10 septembre prochain.

*Communications.* — M. le commandant Morquin a tenu à réserver à la Société, la primeur de la carte de la Dordogne, qu'il a dressée en complément de son travail statistique sur les « Souffrances de la Dordogne pendant l'occupation 1940-1944 » ; elle est, en quelque sorte, la synthèse de l'ouvrage émouvant dont il a entretenu nos collègues à la séance de mars. Comme la dernière fois, M. Morquin explique la méthode suivie pour établir cette carte éditée par l'Institut pédagogique national, les normes établies par le Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale pour les déportés, les fusillés et les destructions matérielles. Notre collègue fait à la Société l'hommage d'un exemplaire de cette carte dont la présentation officielle aura lieu au Palais des Fêtes, le samedi 20 avril 1963, à 17 heures, en présence des autorités civiles et militaires et avec la participation de M. H. Michel, secrétaire général du Comité en question.

M. le Président félicite derechef M. Morquin et lui adresse les remerciements de l'assemblée.

M. le D<sup>e</sup> Lafon présente la brochure : *Les Croquants*, drame

historique du poète savetier de Bergerac, Jacques Le Lorrain, publiée en 1926 par Eglantine de Valrose, chez Ronteix à Périgueux (in-8°, 87 p.) : notre président y joint un bref aperçu de la vie de l'auteur.

M. Secondat montre à l'assemblée un fort joli sceau matrice en bronze, trouvé à Condat-sur-Vézère par M. Canut, instituteur, il y a de cela cinq ou six ans. La pièce, de forme amygdaloïde, appartient au type hagiographique, la Vierge Marie est représentée debout, avec le déhanchement particulier aux vierges sculptées ou peintes du XIV<sup>e</sup> siècle ; elle porte sur le bras gauche l'Enfant Jésus dont la tête s'aureole. Légende : *S (igillum) ecclesie de Condat*.

M. Bierne, notre collègue de Sainte-Foy-de-Longa, a bien voulu nous informer qu'il a chez lui une collection de silex taillés, polis ou éclatés ; qu'au lieu dit les Versannes, même commune, la porte de la maison de M. Arnouil présente une inscription assez énigmatique ; qu'enfin, sur la commune voisine de Saint-Félix-de-Villadeix, se voit encore un tronçon de voie romaine, en bordure de celle-ci, à l'endroit connu sous le nom de « Château de la Mothe », existe un énorme tumulus, entouré de fossés et couvert de châtaigniers et d'ajoncs. M. Bierne se met à la disposition des membres de la Société qui voudront voir ces vestiges, mais il veut être prévenu quelques jours avant.

M. le Président remercie M. Bierne de sa lettre.

M. Bélanger complète les indications fournies déjà sur la dent d'hippopotame qu'il a trouvée à Limeuil.

M. Manhès a reçu de M. le Curé - doyen d'Issigeac, la reproduction d'une inscription en caractères difformes, relevée sur une maison d'Issigeac. On lit nettement : *Theodore* ; suivent 5 lettres ou signes indéchiffrables et, dehors du cartouche, le nombre 67.

M. Géraud Lavergne se fait l'écho de la surprise causée par la décision brutale des pouvoirs publics de fermer l'entrée de la grotte de Lascaux à partir du 16 avril au soir. Il est apparu en effet qu'une végétation microbienne avait envahi en plusieurs points les peintures rupestres et ces taches vertes ont été jugées assez inquiétantes pour motiver la mesure prise. Le Comité scientifique et culturel se réunira le 3 mai rue de Valois sous la présidence de M. Henri de Ségogne pour examiner la situation ainsi créée. En attendant, la fermeture de Lascaux entraîne sur le plan local de nombreuses protestations.

M. Secondat craint que la décision du Ministère des Affaires culturelles n'apporte d'autres surprises désagréables dans l'économie de la grotte.

M. Lavergne indique que les travaux d'élargissement du pont des Barris ont commencé ces jours derniers.

Il donne un bref compte rendu du 88<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes, qui s'est tenu à Clermont-Ferrand, du 3 au 7 de ce mois ; il y a pris part en qualité de représentant de la Société historique et archéologique et y a fait, le jeudi 4 avril, dans la matinée, une communication sur un poète paloisant du Périgord : J.-B. Morteyrol (1766-1854).

M. Lavergne campe en quelques traits essentiels la figure attachante de cet écrivain et érudit du début du siècle dernier, dont l'œuvre, restée en grande partie manuscrite, est conservée à la Bibliothèque municipale de Périgueux.

M. Robert Coq rappelle qu'à la réunion mensuelle du 8 novembre

1962, il a été donné lecture d'une note de la Commission d'Histoire Militaire comparée de la Société Mexicaine de Géographie et de Statistique ouvrant un champ de recherches sur la guerre d'Intervention pour la période de 1861 à 1867.

D'autre part, le Président de la République Mexicaine a été officiellement reçu en France le mois dernier.

C'est doublement l'occasion de signaler que M. Paul Chevassus, Chancelier de l'Académie Rhodanienne des Lettres, a offert à la Ville de Bergerac, pour son Musée, un splendide buste en marbre de Cararre de Ferdinand-Joseph Maximilien, Empereur du Mexique, né à Schoenbrunn en 1832 et fusillé à Queretaro en 1867. Ce don est fait à la mémoire de M. Emile Renard, ancien professeur d'Histoire au Collège Henri IV de Bergerac, où M. Chevassus a fait ses études secondaires.

On ne connaît pas d'autre buste du malheureux souverain. L'Index-Portraits ne fait état que de très nombreuses peintures. Le donateur a fait cette acquisition, il y a une vingtaine d'années, chez un antiquaire parisien qui en ignorait l'origine et n'avait même pas identifié le personnage. M. Chevassus était alors fonctionnaire de l'Enregistrement à La Fère dans l'Aisne, et c'est le conservateur du Musée de cette ville qui a résolu l'énigme pour avoir reconnu les armoiries du Mexique sur le piédoche du marbre. Il a alors été facile, toujours à l'aide de l'Index-Portraits, de reconnaître le sujet.

L'œuvre du sculpteur est de grandeur naturelle et, partant d'un poids très lourd. Maximilien est représenté en tenue militaire ou impériale, avec des décorations. L'auteur n'a pas signé son travail ; on se trouve très certainement en présence d'un buste officiel, très académique, tel qu'un prix de Rome aurait très bien pu le concevoir. « Est-ce un Carpeaux ? écrivait à la Libération, une journaliste de *Paris-Soir* repliée à Lyon ? Mais des experts ont estimé que le travail de l'artiste ne semblait pas assez *révê* pour pouvoir être attribué au génial auteur de « La Danse ».

On sait enfin que l'empereur Maximilien serait le fils de l'Aiglon et le père du général Maxime Weygand dont le propre fils est prénommé Max. M. Chevassus a convié le général Weygand à venir voir le marbre dont il lui a envoyé une photographie. Le général Weygand a répondu : « Grand merci, cher Monsieur, pour votre pensée comme pour votre invitation qui m'ont profondément touché. Avec l'expression de mes sentiments les plus distingués. » (signé Maxime Weygand). Cette lettre, soigneusement encadrée, a été jointe au don de M. Chevassus.

Le Maire et le Conseil Municipal de Bergerac ont accepté avec empressement et reconnaissance une aussi aimable générosité ; le buste de Maximilien et la lettre du général Weygand figurent actuellement en bonne place dans les galeries du Musée local de l'Hôtel de Ville.

Peut-être la Société Mexicaine de Géographie et de Statistique trouvera-t-elle quelque intérêt à cette communication puisque, bien que fusillé par les mexicains, Maximilien n'en appartient pas moins à l'histoire de leur pays. D'ailleurs, son souvenir est encore vivace là-bas où sa personne devient l'objet d'un véritable culte. Le château de Chapultépec, près de Mexico, d'où l'on aperçoit la cime neigeuse du Popocatepetl, est devenu un centre de tourisme et presque de pèlerinage. Rien n'est changé depuis plus de cent ans et le mobilier qu'il contient est de l'époque. Il en est de même de la résidence d'été de Cuernavaca.

En définitive, la France est bénéficiaire de ce revirement de popula-

rité et remercie M. Paul Chevassus d'avoir créé un lien inattendu entre le Mexique, le Périgord et Bergerac.

Ajoutons à cette communication que la Commission Mexicaine d'Histoire militaire comparée, fonctionne effectivement depuis le 30 août 1962 (lettre du Secrétaire, le capitaine J.E. Castaingt Fristau, en date du 30 mars 1963).

M<sup>me</sup> Médus annonce la découverte, sur la commune de Tanniès, d'une grotte à cristallisations de nature à intéresser les spéléologues périgourdins.

*Admissions.* — M. Michel - P. Bonnet, directeur adjoint de l'*Encyclopedia Britannica - France*, 9, rue de la Vanne, Montrouge (Seine); présenté par MM. Lavergne et Secondat ;

M. Jean-Pierre Mousson-Lestang, professeur d'Histoire et de Géographie, avenue A.-Gay, Excideuil ; présenté par les mêmes ;

M. Raymond Laforêt, ingénieur électricien à la S.N.C.F., 9, rue Déodora, Toulouse (Hte-Garonne) ; présenté par M. l'abbé Henri Lausade et M. Jacques Audebert ;

sont élus membres de la Société historique et archéologique du Périgord.

*Le Secrétaire général,*

G. LAVERGNE.

*Le Président,*

D<sup>r</sup> Ch. LAFON.

#### SEANCE DU JEUDI 2 MAI 1963

PRÉSIDENCE DE M. LE D<sup>r</sup> LAFON, PRÉSIDENT

Présents : 28. — Excusé : 1.

*Félicitations.* — S.E. Mgr Bézac, confirmé évêque d'Aire et de Dax.

*Remerciements.* — M. Michel - P. Bonnet.

*Entrées d'ouvrages et de documents.* — Saint-Martin (J.). *Montagne et Montagne*. (Tirage à part, à 20 exemplaires, du *Bull. des Amis de Montagne*, janv. - juin 1963) ; in-8°, 7 p. ; hommage de l'auteur ;

*Périgord. Dordogne. France*. Dépliant en couleurs édité par l'Office départemental de Tourisme ; Nancy, Hélio-Lorraine, 1963 ; don de M. Jean Secret ;

*Maryhurst Messenger*, publ. par la Société de Marie, province de Saint-Louis (U.S.A.) n° d'avril 1962, contenant un article sur la dévotion à la Sainte Vierge, à Périgueux, ville natale du P. Chaminade ; avec reproduction d'une statue en bois de la Madone et d'un bas-relief du XIII<sup>e</sup> s., « la Dormition de la Vierge » ; — *The Marianist Messenger*, publ. par la même

Société, vol. I, 1963, avec deux portraits du même Père, fondateur de la Société de Marie ; don de M. Secret ;

Plan des maisons anciennes, n<sup>os</sup> 16 et 17, quai Georges-Saumande, à Périgueux, par l'architecte Cocula ; reproduction de Guy Ponceau ; don du même.

M. le Président exprime aux donateurs les remerciements de la Société.

*Revue bibliographique.* — M. Jean Secret mentionne l'ouvrage de M. Wolkowitsch, *L'Economie régionale des transports dans le Centre et le Centre-Ouest de la France*, Paris, S.E.D.F.S., 1960, où sont étudiés le rail et la route dans la zone délimitée par la Loire, l'Allier et la Dordogne.

Il a également relevé dans les *Annales d'histoire économique et sociale*, janvier - février 1963, un article de M. Hémardinquier concernant la taille ; on appelait ainsi la baguette de bois sur laquelle on faisait des coches et qui servait anciennement à la comptabilité fiscale.

*Communications.* — M. le D<sup>r</sup> Lafon donne lecture de son étude sur les deux églises Saint-Pierre de la Cité de Périgueux ; leur coexistence à quelque distance l'une de l'autre n'est pas sans poser un problème difficile d'histoire ecclésiastique. Ce travail sera publié dans le *Bulletin*.

M. Jean Secret s'est appliqué à reconstituer le mobilier de deux châteaux du Bergeracois avant la Révolution : la Jaubertie, commune de Colombier, et la Force. Il a utilisé dans ce but des inventaires conservés aux Archives départementales, série Q. En ce qui concerne le château des ducs de la Force, certains des meubles, objets ou peintures inventoriés en mai 1792 font actuellement partie du mobilier du palais de justice de la sous-préfecture de Bergerac.

La mention d'un meuble en « bois de Sainte Lucie » permet à M. P. Jouanel de préciser qu'on désigne sous ce nom une espèce de cerisier.

Le *Bulletin* publiera le travail de M. Secret.

Notre vice-président montre la photographie d'un intérieur d'église aux environs d'Annonay ; la coupole, primitivement sur trompes, a pu passer pour une coupole sur pendentifs, alors qu'en réalité il ne s'agissait que d'un rhabillage.

M. Jean Secret signale l'importante découverte faite tout dernièrement dans les archives du château de Foncaute par M. Viers, de la Mothe-Fénelon. Il s'agit d'un acte notarié, passé le 11 mars 1677, au château de Mareuil en Quercy, d'où il appert qu'à cette date, la mère de Fénelon, Louise de La Cropte, était décédée. On comprend mieux pourquoi le futur archevêque de Cambrai n'a jamais plus fait allusion à la défunte dans sa correspondance.

Cette importante nouvelle a été rapportée dans la presse régionale et locale de la manière la plus fantaisiste, à l'occasion de la IX<sup>e</sup> Journée d'études occitanes, qui s'est tenue cette année au château de Fénelon ; la découverte de M. Viers n'a pas le moindre rapport avec les souterrains du château que fait explorer M. Agelasto.

M. Guy Ponceau a fait une étude très poussée de la cheminée gothique du logis du prieur à Chancelade, il a relevé deux autres cheminées du xvr<sup>e</sup> siècle à Sainte-Orse ; l'une d'elles porte en lettres gothiques la date 1558.

M. Joseph Saint-Martin a récemment fait l'acquisition d'un opuscule : *Les miracles ou la grâce de Dieu*, conte dévôt, par M. l'abbé Mauduit ; à Paris, chez Dobin, an X - 1802.

Le soi-disant « conte dévôt » narre les aventures de Charlemagne et de ses douze pairs à la poursuite des Sarrazins ; en Mésopotamie, la fille du roi Hugon tombe dans les bras du preux Olivier, tandis que l'archevêque Turpin se laisse aller à boire plus que de mesure.

Qui était l'abbé Mauduit ? Un plaisantin, sans doute, qui se cache sous un pseudonyme. Dans une lettre à son éditeur, datée de Bergerac, le 1<sup>er</sup> juin de l'an de grâce 1802, il écrit :

« Nous n'avons pas un bon imprimeur à Bergerac ; il s'en faut bien d'ailleurs qu'il y ait autant de philosophes qu'à Paris. »

Plus loin, il se moque de l'abbé de Choisy, de Chateaubriand, de l'abbé Geoffroy. Il dit s'être inspiré de M<sup>me</sup> de Genlis pour faire un sermon :

« Tout Bergerac le sait par cœur. Les dévotes n'ont qu'à bien se tenir, leur vertu n'est pas en sûreté. Mais réjouissez-vous, elles n'ont aucune crainte, elles n'ont jamais été si gaies. »

« Si la vigne du Seigneur fructifiait partout comme à Bergerac, je n'en serais pas réduit à m'écrier : les temps sont durs, la foi périclité. Depuis mon fameux sermon, nos pécheresses deviennent dévotes, nos jeunes impies se convertissent. Ils viennent tous me chercher à l'église.

La lettre se termine ainsi :

« Je suis docile, j'ai fait tout ce qu'on a voulu ; je ferai tout ce que l'on voudra. J'ai été prêtre, j'ai cessé de l'être, je le suis redevenu ; je me suis marié, demarié ; j'ai juré, abjuré, rejuré. Faut-il blasphémer ? Qu'à cela ne tienne. Je n'ai pas la conscience étroite. »

La désignation de Bergerac relève probablement de la fantaisie de ce folliculaire.

A propos des travaux d'élargissement en cours au pont de la Cité, M. Secondat donne lecture d'une note sur cet ouvrage ; on la trouvera aux *Varia*.

M. Pierre Jouanel signale que la *Revue des Deux Mondes* a commencé en janvier 1963 la publication d'un roman de Christine Arnothy, *Célie*, dont l'intrigue se passe dans un château proche de Sarlat, mais non identifié. Il a noté également dans le *Figaro* du 17 avril, « Questions de langage » où sont examinées les trois façons de prononcer le nom de Talleyrand :

T a l è r a n ?

T a l e r a n ?

ou T a i l l e r a n ?

L'auteur, M. Feugère, donne la préférence à *Ta-le-ran*, sans accent, qui est la prononciation adoptée par les membres de la famille, mais il fait erreur quand il écrit que « c'est une tradition phonétique qui pourrait bien compter neuf cents ans ».

La forme première de ce patronyme est en effet *Talairan*, qu'on devait, au XII<sup>e</sup> siècle, prononcer, *Ta-l-a-i-r-a-n*, observe M. Lavergne.

Un article de Léon Bocquet, *La Cour de Rohan*, dans *Paris 1943. Arts et Lettres* (Ville de Paris), P.U.F., p. 127, évoque, parmi les locataires de l'immeuble, « M<sup>me</sup> Marc de Montifault, feuilletonniste proluxe autant qu'osée » qui, de surcroît, s'habillait en homme.

« Glabre et rose sous son chapeau melon, gironde sous son court pardessus mastic, elle provoquait sur son passage l'hilarité ou la poursuite des gamins de la proche pension Verdier, et les colères folles de Nicolas, le chien de M<sup>me</sup> Thulard » (la concierge de cette maison où habitèrent aussi Théodore de Banville, Louis Ménard, Raoul Topfer).

M. Jean Secret qui avait écrit à un de ses amis versaillais, le D<sup>r</sup> Cahuet, au sujet de Jean Bouilhac, le médecin montignacois étudié dans ce *Bulletin*, a remis à M. Lavergne, la réponse que M. Breillant, bibliothécaire de Versailles, a faite à la demande de son correspondant.

« Leroi, *Histoire de Versailles, de ses rues*, t. I, p. 450, déclare, en parlant de la source d'eau minérale de Porchefontaine :

« Dans l'analyse qu'en fit, vers 1740, le D<sup>r</sup> Bouilhac, médecin des Enfants de France, il trouva ces eaux très analogues à celles de Passy. Il en ordonna l'usage aux trois princesses, filles aînées de Louis XV, comme ayant, en les prenant sur les lieux, le mérite important des promenades matinales, auxiliaire si puissant des eaux minérales... »

M. Lavergne a remarqué en passant rue Romaine, le manque d'entretien du tronçon de l'enceinte gallo-romaine mis au jour par Ch. Durand ; ce n'est plus qu'un dépotoir où s'accumulent boîtes de conserves rouillées et débris de toute nature ; le panneau de signalisation qui renseignait tant soit peu les touristes sur la nature de ces vestiges, a disparu.

Notre collègue parle aussi de la balustrade en ciment que le Service des Monuments historiques vient de mettre sur la galerie supérieure de la maison Lambert, 17, quai Georges-Saumande. En dernier lieu, il n'y avait plus qu'une simple grille en fer forgé, infiniment plus légère. Il est regrettable, pense M. Lavergne que le toit aigu qui protégeait la terrasse de cette galerie et qui a été supprimé au début du siècle, n'ait pas été rétabli par l'architecte.

A une question de M<sup>me</sup> Médus, le Secrétaire général répond que l'excursion de juin se déroulera en Ribéracois. Un communiqué à la presse fera connaître la date et le prix de cette promenade d'études.

A l'occasion du quadricentenaire de la mort d'Etienne de La Boétie, le Congrès international des Etudes Montaignistes, organisé par la Société des Amis de Montaigne, se tiendra les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin à Bordeaux et à Montaigne, et le 4 à Sarlat ; M. Joseph Saint-Martin propose qu'en hommage à cet auteur périgourdin, la Société historique et archéologique édite sur quatre pages, sur un papier et avec une typographie soignés, quelques textes caractéristiques et peu connus de l'ami de Montaigne. Ces feuillets seraient remis aux congressistes de Sarlat et encartés ensuite dans le prochain *Bulletin* pour les adhérents de la Société.

Cette initiative est pleinement approuvée par l'assemblée.

M. le Président soumet à la ratification de l'assemblée la proposition du Conseil d'administration, en date du 18 avril, aux termes de laquelle ont été choisis, comme membres d'honneur de la Société, en remplacement de Marcel Aubert et du professeur Pittard :

M. Henri Gouhier, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, professeur à la Sorbonne ;

M. Yves Froidevaux, architecte en chef des Monuments historiques.

Le premier s'est spécialement intéressé à la personnalité de Maine de Biran et à son œuvre philosophique ; le second, depuis de longues années, a dirigé en Dordogne d'importantes restaurations d'églises et



s'est particulièrement attaché à remettre en état le château de Puyguilhem de Villars.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

*Admissions.* — M. Jacques Fonfroide de Lafon, 60, rue de Verneuil, Paris (VII<sup>e</sup>) ; présenté par le D<sup>r</sup> Lafon et M. Secondat ;

M<sup>me</sup> de Monneron, château de Vouzant par Marthon (Charente) ; présentée par le comte de Saint-Sernin et le D<sup>r</sup> Lafon ;

M. Michel Terrasse, chef scout de France, parc d'Hennequeville, Trouville (Calvados) ; présenté par MM. Jean Secret et Pierre Pommarède,

sont élus membres de la Société historique et archéologique du Périgord.

*Le Secrétaire général,*

G. LAVERGNE.

*Le Président,*

D<sup>r</sup> Ch. LAFON.

#### SEANCE DU JEUDI 6 JUIN 1963

PRÉSIDENCE DE M. LE D<sup>r</sup> LAFON, PRÉSIDENT

Présents : 21. — Excusés : 3.

*Nécrologie.* — M. Henri Magne, M. Guille.

L'assemblée s'unit aux regrets exprimés par M. le Président et aux condoléances qu'il adresse à M. Prat pour la mort de sa fille.

*Félicitations.* — M. Jean Sylvaire, reçu le 25 mai membre de l'Académie berrichonne.

*Remerciements.* — M<sup>me</sup> de Monneron, MM. Fonfroide de Lafon, Froidevaux, Laforêt et Terrasse.

*Entrées d'ouvrages et de documents.* — Chollet-Legoux (Marthe), *Arts et techniques de la Préhistoire*. Préf. d'André Varagnac, Paris, Morancé, 1963 ; in-8°, 33 p. et 185 photos ; achat de la Société ;

*Foire-Exposition de Périgueux* (25 mai-3 juin 1963) ; Périgueux, impr. Joucla ; in-8°, 56 p. ; don de M. Lavergne ;

Programme du Congrès international des Etudes montaignistes, organisé par la Société des Amis de Montaigne pour le quatrième centenaire de la mort de La Boétie, à Bordeaux, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin, et à Sarlat, le 4 juin 1963 ; — menu illustré du repas donné aux Congressistes à l'hôtel de la Madeleine à Sarlat ; — *Quelques textes d'Etienne de La Boétie*, choisis par M. Joseph Saint-Martin et offerts aux congressistes par la Société historique et archéologique du Périgord (Périgueux, impr. Fanlac) ; don de M. Saint-Martin.

Photocopies de l'acte notarié du 11 mars 1677 d'où il appert que la mère de Fénelon était décédée avant cette date ; don de M. Agelasto.

M. le Président adresse aux divers donateurs les remerciements de la Société.

*Revue bibliographique.* — Parmi les articles retenus par M. le Président, il faut noter celui de M<sup>me</sup> Rita Lejeune dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, séance du 16 décembre 1961 : *Trois épisodes de la Chanson de Roland sur un linéaire de la cathédrale d'Angoulême* ;

dans le *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, 1<sup>er</sup> trimestre 1963, le passage des *Nouvelles notes de philosophie gersoise*, dans lequel M. Henri Polge étudie comment meurt un mot. Tel est le cas du substantif *couloumé* qui désignait un colombier, et qui est actuellement remplacé par *pijonné* ou *pijounié*. Il semble qu'il en soit de même en Périgord (cf. le *Dictionnaire périgourdin-français*, de Daniel) ;

dans la *Revue de Comminges*, 1<sup>er</sup> trimestre 1963, l'important travail de M. G. Fouet, *Cultes gallo-romains de sommets dans les Pyrénées centrales* ;

et pour finir, dans *Le Périgourdin de Bordeaux*, mai 1963, l'étude du Pont des Barris par M. et G. Ponceau.

En ce qui concerne l'ouvrage de Marthe Chollet-Legoux, M. le Président reproche à cette excellente élève de l'abbé Breuil quelques impropriétés, telles que : la « grotte » de Laugierie, la « grotte » de la Madeleine.

*Correspondance.* — L'assemblée générale de « Vieilles maisons françaises » se tiendra le samedi 6 juillet à l'abbaye de Royaumont : la Société est invitée à se faire représenter à cette réunion.

*Communications.* — M. le Secrétaire général fait connaître qu'au ministère des Affaires culturelles, la réouverture de la grotte de Lascaux est envisagée de la mi-juillet à la mi-septembre ; la commission scientifique réunie il y a quelques semaines pour établir la nature et l'origine des altérations constatées, a proposé à M. André Malraux l'envoi sur les lieux d'une mission technique à laquelle prendront part les professeurs Pochon et Lefèvre et le Dr Bauer, de la Faculté de Médecine de Marseille. Ces Messieurs opéreront durant l'été ; dans les mois qui suivront, des mesures et des analyses seront faites à Lascaux, tant en milieu fermé qu'en milieu ouvert, et de nouveau, en milieu fermé. Toutes ces expériences permettront de définir les mesures à adopter en vue d'assurer la conservation des célèbres fresques pariétales.

« Fénelon eut-il une sœur qui, mariée à un Corlieu, aurait eu une fille, Rosalie, qui épousa Gan vef Desgraviers-Boisneuf, officier de cavalerie de l'Empire ? » Telle est, nous écrit M. de Mirandol, l'énigme proposée par Jean Baert, dans le n° de mai 1963 d'*Aux carrefours de l'Histoire*. Il ne peut s'agir, bien entendu, que d'une petite-nièce de Fénelon, car sa nièce eût été centenaire sous Napoléon 1<sup>er</sup>. La réponse est donnée par Callandreau, *L'ordre de la Noblesse de l'Angoumois aux Etats provinciaux de 1789* (Cognac, 1913), p. 304-307 ; Joseph de Corlieu (1746-1868) épousa en effet en 1769 Jeanne de Salignac-Fénelon de Boisbelet ; leur fille, Anne-Rosalie, se maria le 21 décembre 1804 à Gabriel Ganivet. Il reste qu'il n'apparaît pas facile de déterminer le degré de parenté de ces

Salignac - Fénélon de Boisbelet avec ceux du Périgord, et notamment avec l'archevêque de Cambrai.

M<sup>me</sup> Michèle Bahou-Kapferer a adressé au Secrétaire général une communication sur un portrait inédit d'Isabelle de Limeuil devenue M<sup>me</sup> Sardini ; ce travail paraîtra dans le *Bulletin*.

M. Jean Secret déplore le mauvais état du clocher de l'église de Saint-Front-sur-Lizonne ; il a également prévenu la Conservation des Bâtiments de France du péril que court la lanterne des morts du cimetière de Cubas. Il demande à l'assemblée d'appuyer le vœu qu'il a rédigé en vue d'entreprendre quelques travaux confortatifs à la belle église d'Issigeac.

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

Notre vice-président a relevé dans l'église de Cubas l'inscription tumulaire du jeune Charles Randel, 5 ans et demi, mort le 20 mai 1614 ; son père était juge suppléant d'Hautefort. Dimensions : 35 × 69 cm.

OPT. SPEL PVERO. CAROLO. BANDELIO  
VALENTINUS. RANDEL. ALTIFORTIS  
PROIVDEX. MÆRENS. PAER (sic) et PETRONN.  
COYNAVD. MATER. TRISTISSIMA  
PONENDVM. CVRAVERVNT. OBIIT.  
XIII. KL. IVNII. ANNO. SAL. MDCXI  
ÆTATIS. VERO. SVÆ. SESQVIQVINTO  
HIC JACET IN HOC LOCO  
ORATE DEVM PRO EO.

M. Secret fait remarquer l'adjectif *sesquiquintus*, qui a généralement le sens de « qui contient une fois et un cinquième » (soit les 5/6<sup>mes</sup>).

Au Congrès de médiévistes et d'archéologues qui s'est tenu le mois dernier à Moissac (Tarn-et-Garonne), à l'occasion du neuvième centenaire de l'abbaye, M. Jean Secret a présenté une étude d'ensemble sur les chapiteaux romans de l'église de Cénac qui fut, en Périgord, un prieuré moissaguais ; le P. Grillon, M. et M<sup>me</sup> Ponceau ont également fait des communications dont on aura l'occasion de reparler.

Notre vice-président, pour photographier les trente-deux chapiteaux en question, a dû recourir à l'E.D.F., qui a mis à sa disposition et à celle de l'opérateur Jacques Lagrange, le matériel d'échelles indispensable. L'examen de ces photos a amené M. Secret à conclure que l'influence de l'atelier de sculpture de Moissac ne se retrouve pas dans ces chapiteaux et qu'eux-mêmes n'ont pas été imités dans d'autres parties du Périgord. L'un d'eux, qui représente la Résurrection de Lazare, a retenu plus longtemps l'orateur.

M. Joseph Saint-Martin fait le compte rendu du Congrès tenu à Bordeaux et à Sarlat par la Société des Amis de Montaigne, à l'occasion du quatrième centenaire de la mort de La Boétie, (1<sup>er</sup>-4 juin 1963). Au programme des séances de travail étaient inscrites vingt huit communications, dont une grande partie dues à des savants européens, américains et même japonais ; toutes d'ailleurs roulant sur l'auteur des *Essais*. Notre collègue, M<sup>me</sup> Gardeau, y traita de Bertrand de Montaigne, seigneur de Malecoulon et du « Livre de raison de Montaigne » ; M. Saint-Martin avait lui-même pris pour sujet la parenté spirituelle entre La Boétie, Montaigne et les autres penseurs du Périgord et du Bordelais ; tandis qu'un profes-

seur du lycée de Bordeaux, périgourdin d'origine, M. Jacques de Feytaud, s'attachait à la Poétique de Montaigne. Tous ces travaux de qualité paraîtront in-extenso dans le *Mémorial du Congrès*, numéro spécial du Bulletin de la Société des Amis de Montaigne. La journée du mardi 4 juin se passa à Sarlat où, de nombreux congressistes avaient été amenés par autorail spécial. Après la bienvenue que leur souhaita M. Joseph Saint-Martin, M. Jean Secret leur présenta la maison natale de La Boétie, l'évêché et la cathédrale ; suivirent la réception et vin d'honneur à l'hôtel de ville, le déjeuner à l'hôtel de la Madeleine, largement arrosé par le Syndicat des Vins de Bergerac, et pour se dégourdir un peu les jambes, la visite d'une partie du Vieux Sarlat sous la conduite de M<sup>me</sup> Andral. De quoi enchanter, n'est-il pas vrai, les hôtes les plus difficiles ! M. le Président Lafon représentait notre compagnie dans cette journée fort bien réussie.

M. Jean Lassaing exprime son inquiétude sur l'état de la chapelle d'Auberoche ; à la suite des travaux qui ont été effectués par le Service des Monuments historiques, la voûte en cul-de-four de l'abside semble en péril ; à cause du gel les injections de ciment n'ont pas donné le résultat attendu et les dégâts causés par la pluie dans la couverture sont graves. Cet état de choses sera signalé à la Conservation des Bâtiments de France.

*Excursion archéologique.* — M. le Secrétaire général rappelle que le communiqué relatif à l'excursion du dimanche 9 juin a été envoyé aux journaux dans la dernière semaine de mai et que certains organes l'ont même publié deux fois. Cependant le nombre des inscriptions, dont la liste devait être close aujourd'hui même, est le plus bas qui ait été enregistré depuis longtemps. En dépit de ce peu d'empressement, l'excursion aura lieu au jour fixé.

Elle se déroulera dans le Ribéracois et elle comportera la visite de l'église de Cherval, de la ville d'Aubeterre-sur-Dronne et, après le déjeuner, qui sera pris à Ribérac, à l'hôtel de France, la visite des églises de Saint-Privat-des-Prés et de Vanxains, la traversée de la Double au voisinage des étangs et un arrêt final au château de Mellet, à Nenvic. Départ à 8 heures précises, retour à 19 heures 30. Prix de l'excursion : 17 F. 50 ; et pour les membres suivant dans leur voiture, 12 F. seulement.

*Admissions.* — M. J. Catinat, adjoint au maire, 18, rue Général-Colin, Chatou (Seine-et-Oise) ; présenté par M. Secondat et M. Ponceau ;

M<sup>me</sup> Georges Demur, 11, rue Rémusat, Toulouse ; présentée par M<sup>me</sup> Guy Michault et M. Secondat ;

M<sup>lle</sup> Thérèse Soulié, institutrice, Saint-Chamassy ; présentée par MM. P. Jouanel et J. Secret ;

M. Henri Viers, chevalier du Mérite National, membre correspondant de la Société des Etudes du Lot ; présenté par MM. Agelasto et Lavergne ; sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

*Le Secrétaire général,*  
G. LAVERGNE.

*Le Président,*  
D<sup>r</sup> Ch. LAFON.

## PRESENCES AUX REUNIONS

M<sup>mes</sup> Aublant (1), Bastid (2), Busselet (1), Fellonneau (2), Marchat (2), Marsac (1), Médus (3), Plazanet (1), Ponceau (2), la comtesse de Saint-Périer (1), Séronie-Vivien (1), Soudois de Bord (1), Villepontoux (3);

M<sup>lles</sup> Lambert (1), Mallet (1), Valat (1);

MM. Albié (2), Ardillier (3), Aublant (2), Bardy (2), Becquart (2), Borias (3), Coq (2), De Santa (2), Donzeau (2), P. Jouanel (3), le D<sup>r</sup> Lafon (3), Lassaigue (1), Lavergne (3), Maligne (2), Monnet (2), Morquin (1), Plazanet (1), Ponceau (1), Prat (1), Saint-Martin (3), Sauve (1), Secondat (2) et Secret (2).

Excusés : M. et M<sup>me</sup> Fautras (1), M<sup>lle</sup> Barnier (1), M. Coq (1), M. Prat (2), M. Secret (1).

## UNE DENT D'HIPPOPOTAME

C'est au printemps de 1961 que j'ai découvert sur les berges de la Vézère, rive droite, et enfouie dans la vase et le sable, une dent de mammifère, que M. Blanc, directeur honoraire des Antiquités préhistoriques en Périgord, a reconnue être une dent d'hippopotame.



Ce serait une dent de la mâchoire inférieure gauche, l'extrémité plate indiquerait cette position.

Caractéristiques:

Poids: 430 gr.

Longueur totale: 245 ml.; du tour extérieur: 370 ml.

Grosseur de la dent à la souche: 120 ml.

Grosseur à l'extrémité: 107 ml.

Creux à la souche: 84 ml.

Racine:

Couleur blanchâtre, légèrement jaunie.

La dent présente une ébréchure de la partie inférieure à 40 ml. de la pointe, sur une longueur de 100 ml. et une largeur de 15 ml. environ (voir photo).

L'émail de la partie supérieure est légèrement rongé.

L'ensemble est en parfait état de conservation.

Nous savons que ce genre de mammifère était répandu dans

la zone de l'ancien monde dès le Pliocène supérieur (période séparant le Tertiaire du Quaternaire).

Ces animaux marins de la famille des Siudés, vivaient dans toute la région que nous appelons actuellement la France et ils étaient les compagnons du rhinocéros et de l'éléphas antiques.

On pense que l'hippopotame a difficilement survécu à la troisième période glaciaire de Riss (abbé Estay) — 240-190.000 ans d'après l'ouvrage de Larousse, *L'Art et l'Homme*; — pour R. Furon, *Manuel de Préhistoire Générale*, ce mammifère avait définitivement disparu à la quatrième période glaciaire de Würm (120.000 ans).

Il est peu probable que l'homme de Cro-Magnon ait vu vivant cet animal qui se nourrissait de plantes aquatiques et de graminées riveraines.

---

BELANGER.

## LE CHATEAU DE MATECOULON ET SES POSSESSEURS

(SUITE)

Bertrand de Montaigne eut deux enfants. Un fils, Gabriel, naquit peut-être à la Gasquerie où, vraisemblablement, Charlotte Deymar dut habiter durant la reconstruction de la maison des Marroux. Les registres paroissiaux de la commune de Saint-Pey-de-Castets, qui subsistent aux Archives départementales de la Gironde, ne remontant qu'en 1631, nous laissent dans l'ignorance quant à cette naissance. Gabriel de Montaigne mourut en pleine jeunesse après être entré, comme son père, dans la carrière des armes. La mention de sa mort est écrite, avec une visible émotion, dans le Livre de raison de Montaigne, par Bertrand, dont l'écriture est aisément reconnaissable (1622, page du 14 août). Ces lignes nous donnent, dans leur concision, outre le lieu d'inhumation cité plus haut, d'intéressantes précisions: « *C'estoyt un tres jantil cavallier il avoyt suyvy le Roy en tous ces sièges despuis Saint Jan d'Angelly jusques à celluy de Monhur et avoyt acompagné Monsr le duc d'Elbeuf aux sièges de Monravel e de Tonneins Dieu luy fasse pex* ». Ce décès survenant trois mois à peine après le long et pénible siège de Tonneins peut en avoir été une conséquence tragique.

Une fille, Madeleine-Marie de Montaigne <sup>25</sup> continua la lignée. Elle avait épousé Lancelot de Belcier, chevalier, seigneur de Belcier et du Gensac, par contrat du 10 novembre 1620 <sup>26</sup>, passé en la maison noble de Matecoulon. Bertrand, présent à l'acte, y est qualifié de chevalier et gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy. La future eut en dot 15.000 livres. Le futur était fils de Pierre, seigneur de Belcier et de Gensac, et de Françoise de Sallebœuf. Rappelons que ceux-ci s'étaient épousés à Montaigne, en 1589, après avoir été fiancés par Michel lui-même. Veuve avant décembre 1646, Madeleine de Montaigne s'allia en deuxièmes noces, par contrat du 29 juillet 1650, à Charles de Lamberterie, seigneur de la Chapelle-Montmoreau, appelé M<sup>r</sup> de la Chapelle. Elle décéda en 1664 <sup>27</sup>. De ses dix

25. Née le 26 janvier 1600 (Ephémérides, page du 28 janvier).

26. Arch. dép. Dordogne, 2 E 1840 (Duboys, not. roy. Copie d'une expédition délivrée en 1670, par Penaud, not., pour Jannelin de Belcier).

27. J. Marchand, *le Livre de raison de Montaigne* (Généalogies).



enfants, tous issus de son premier mariage, c'est Jannetin de Belcier, né en 1631, qui assura la descendance des seigneurs de Matecoulon. Par contrat du 25 mars 1657, à Sainte-Foy, il s'était uni à dame Magdeleine de Ségur, fille de Daniel de Ségur, chevalier, seigneur de Ponchat et Montazeau, et de Marguerite de Bonnières. A cette occasion, sa mère lui fit don de 10.000 livres. Elle consentait, en outre, « *que son fils prenne et retienne à jamais la maison noble de Matecoulon, à elle appartenant et en jouisse comme il en jouit depuis deux ans* ». La maison noble fut estimée alors, par les parties, à 12.000 livres. Jannetin était chargé de payer, en l'acquit de sa mère, 2.000 livres à dame Angélique de Belcier dame Duducq, sa sœur<sup>28</sup>. Nous trouvons dans les Ephémérides (1657, page du 9 avril) la précision suivante: « *Un lundy, mon frère, Janelin de Belcier espousa Madelaine de Ségur et la mena chez luy à Matecoulon, huit jours après* ».

Janelin de Belcier fut maintenu de noblesse par jugement de Pellot le 16 mars 1667. Les armoiries sont alors décrites ainsi: « *d'azur au chevron ondé d'argent et une étoile d'or posée au premier canton du chef; le casque en face a demy tourné avec timbre* »<sup>29</sup>.

En tant que procureur de ses parentes, la dame de Gamaches, en 1671, et Claude Magdelaine de Lur de Saluces, en 1686, il prêta hommage pour la maison de Montaigne<sup>30</sup>.

Madelaine de Ségur, son épouse, fit relever la chapelle de l'église de Montpeyroux « *abandonnée depuis longtemps sans qu'on sache à l'honneur de quel saint elle a été érigée, dans laquelle on ne fait aucun service à cause de la ruine, ni même qu'on ait aucun titre ni marque de fondation, si ce n'est que sur lad. chapelle il y a les mêmes armes qui se trouvent dans la maison, ce qui marque qu'elle a appartenu autrefois à cette maison* ». Pardevant M<sup>e</sup> Brulatour, notaire royal, le 20 mars 1665, le seigneur de Matecoulon s'engageait, pour lui et les siens, à remettre en état ladite chapelle et à l'entretenir d'ornements. Il offrait en outre « *de donner au curé de Montpeyroux (pour lors M<sup>e</sup> Bernard Laparre) un quartier de Lagarde, lequel il a le titre d'aliénation* ». Adressant sa supplique à Mgr l'évêque de Périgueux, il lui demandait de vouloir bien lui accorder le titre de fondateur, pour lui et ses successeurs, avec droit de sépulture et droit de litre dans ladite chapelle, dédiée à l'Immaculée Conception de la Vierge. Au cours d'une visite pastorale dans la paroisse de Saint-Méard, en 1668, Mgr Guillaume Le Boux délivra le titre épiscopal timbré de son sceau<sup>31</sup>.

28. Fonds Z Payen et Arch. dép. Gironde, Fonds Saint-Saud 9 J, n<sup>o</sup> 63.

29. Bibl. nat., Fonds Périgord, t. 57.

30. Arch. dép. Gironde, G 135.

31. Arch. part. du château de Matecoulon.

Madelaine de Ségur, dame de Belcier, fit sculpter ses armoiries sur la porte de la chapelle où, désormais, furent inhumés les membres de la famille de Matecoulon. Les armes des Ségur remplacèrent aussi — et nous le regrettons — toutes celles qui existaient alors dans la maison <sup>32</sup>. La châtelaine aurait même, au dire de son descendant, Jacques de Cazenave, fait sceller son testament dans la clé de voûte de la chapelle. Celle-ci, accolée à la façade sud de l'église, est voûtée d'ogives avec liernes et tiercerons, dans le style du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle est ouverte d'un côté sur le chœur; de l'autre, une petite porte donne sur le cimetière et garde, sur le linteau, les traces d'armoiries grattées à la Révolution.

Le 8 août 1695, dans la chartreuse de Vauclair, Jannetin de Belcier, agissant comme procureur de Claude Madelaine de Lur de Saluces, dame de Montazeau, reçoit quittance de 1.100 livres du R.P. dom Delhoret, sous-prieur et syndic dudit couvent <sup>33</sup>. Il décéda le 2 juin 1697 à Bordeaux, paroisse Saint-Projet <sup>34</sup>, et son épouse, avant le 28 novembre 1710, date du partage de leurs biens par leurs enfants <sup>35</sup>. Trois de ceux-ci cohabitèrent un certain temps à Matecoulon et s'en dirent seigneurs. Laissant de côté un exposé généalogique établi, mais sans intérêt historique, il convient d'en retenir que le fils aîné, Jean Isaac, capitaine au régiment d'infanterie du roi, fut maintenu de noblesse le 17 juillet 1697 et décéda en 1704 <sup>36</sup>. C'est par son frère, Henri de Belcier, sieur du Maine, que se continue la filiation des seigneurs de Matecoulon. Celui-ci avait été témoin, le 10 septembre 1685, à l'abjuration de Théophile d'Aulède, seigneur de Lespau, son parent, en l'église de la paroisse voisine de Villefranche. Le 4 novembre 1706, il assistait, dans la maison noble de Lespau, au contrat de mariage de François de Belcier, son cousin, avec Marie d'Aulède, fille dudit Théophile, seigneur de Lalande et de Lespau. Le 3 août 1724, il rendit hommage à Mgr d'Argenson, archevêque de Bordeaux, devant Brunet, notaire royal, pour « la maison noble de Matecolombe, autrement appelée des Marroux ». Désignation, contenance et devoir sont les mêmes qu'en 1603, mais avec l'adjonction de la précision suivante: « laquelle maison a été fortifiée » <sup>37</sup>.

Henri de Belcier, héritier de Matecoulon, avait épousé, par contrat du 24 août 1707, Madeleine de Peyruchaud, fille de M<sup>e</sup> Jean de Peyruchaud et de Marguerite Pointé, habitant la Boyne, en

32. Bibl. Nat., Fonds Z Payen; corresp. de M. de Cazenave.

33. Arch. dép. Dordogne, Demouru, not. roy. à Saint-Méard-de-Gurson.

34. Ephémérides et Arch. dép. Gironde, Saint-Saud 9 J n° 63 (inventaire du 15 juin 1697).

35. Arch. dép. Gironde, Jay, not. roy. à Castillon.

36. Ut supra, E sup.; par. de Saint-Symphorien de Castillon, inhumation dans l'église de Montpeyroux.

37. Arch. dép. Gironde, G 140 (registre, terrier, f° 80).

Saint-Martin-de-Gurson. Trois de leurs neuf enfants moururent en bas-âge et furent, ainsi que leur mère, décédée en 1722, « ensevelis dans la chapelle de l'église » de Montpeyroux.

Henri de Belcier épousa en deuxièmes nocés, par contrat du 21 janvier 1723, Marie Disle, fille de feu noble Jean Disle, seigneur de la Clotte, en Puynormand, et d'Anne de Bérard <sup>38</sup>. Il décéda en 1739 « âgé de 70 ans environ » et fut « enseveli dans la chapelle de la présente église (de Montpeyroux) par messieurs les curés de Saint-Vivien, Montazeau et autres ». Il laissait un fils, Léonard, qui décéda prématurément en 1746, et cinq filles, tous nés de son premier mariage.

L'aînée, Marie-Anne, née le 19 juillet 1712 à Matecoulon, élève de la Maison royale de Saint-Cyr, y prit l'habit en 1731, fut novice puis génovéfaine à Notre-Dame de la Paix à Chaillot <sup>39</sup>. Une sœur cadette, Anne-Marie, épousa Jean-Charles de Morel. Une troisième, autre Marie-Anne, continua la descendance en contractant mariage, peu après le décès de son unique frère et aîné. Par contrat du 2 septembre 1746 <sup>40</sup>, passé dans la maison noble de Matecoulon, elle épousa Jacques de Cazenave, écuyer, sieur de Mauriac, fils d'Antoine et de Marie Barbot. Orpheline, la future était assistée de M<sup>e</sup> Léonard Peyruchaud, curé de Montpeyroux, son oncle maternel, d'Anne-Marie de Belcier, épouse de Morel, sa sœur, de messires Étienne, François et autre François de Beleier et messire Geoffroy de Guerre, ses cousins. Elle apportait en dot le château de Matecoulon qui devint ainsi l'apanage de cette branche des Cazenave. La bénédiction nuptiale fut donnée en l'église de Montpeyroux le 29 septembre suivant.

Jacques de Cazenave appartenait à une très ancienne famille, originaire du Béarn, dont les vertus guerrières jamais démenties trouvèrent des champs d'action avec les guerres d'Italie, puis les guerres civiles. Nicolas de Cazenave fut appelé, en 1611 par le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, qui le nomma, peu après, gouverneur de Montravel <sup>41</sup>. Marié en deuxièmes nocés, en 1617, avec l'héritière du fief de Lagorce (paroisse de Vélines), il se fixa dans cette région du Périgord qui confine au Bordelais, et forma la branche des Cazenave dite de Guyenne. On sait que son château fut dévasté et ses titres détruits par les protestants en 1621, ce qui motiva des lettres de maintenue de noblesse octroyées par Louis XIII. Son arrière-petit-fils Jacques, allait, par son mariage, continuer

38. Arch. dép. Gironde, Fonds Saint-Saud, 9 J n° 63 (Beleier).

39. *Bull. Soc. hist. du Périgord*, t. 65, p. 499.

40. *Bibl. Nat.*, Fonds Z Payen, V<sup>e</sup> section, n° 641.

41. Lettres du card. de Sourdis à Nicolas de Casenave, dans le *Chroniqueur du Périgord et du Limousin*, I, 1853, pp. 228-231, et l'article d'A. Matagrün qui les précède.

la filiation des Belcier de Matecoulon et de Bertrand de Montaigne. Une autre union avait déjà lié les deux familles, Anne de Cazenave, sœur de Jacques, ayant épousé, en 1735, Léonard de Belcier (cité plus haut) dont elle était veuve dès 1746.

Jacques de Cazenave vint habiter avec sa femme le château de Matecoulon. Il rendit hommage pour cette maison à Mgr de Lussan, seigneur temporel de Montravel, le 10 septembre 1753, devant Borie, notaire royal, « comme mary de dame Anne-Marie de Belcier »<sup>42</sup>. Ses armes sont décrites ainsi : « Ecartelé au 1, d'azur à la tour donjonnée d'or; au 2, de gueules à trois fasces d'or; au 3, de gueules au lion d'or; au 4, d'azur à la quintefeuille d'argent »<sup>43</sup>.

En 1768, il fit peindre ses armes dans la chapelle seigneuriale de l'église. Mal lui en prit, car il eut à subir de vives récriminations de la part de certains habitants de Montpeyroux. Sans doute avait-il suffi, comme toujours, d'un ou deux « pré-révolutionnaires » pour insuffler à la paisible population une humeur batailleuse. Le syndic fabricien, Jean Durand de la Jarte, juge de Gurson, et plusieurs paroissiens assemblés suivant la forme usitée, déclarèrent, après une « mûre délibération, que le sieur de Cazenave s'était permis de faire fermer à clé la chapelle qui est à la droite de l'église et par là en empêcher l'accès aux paroissiens... que pour se faire un titre apparent du droit exclusif de jouir en seul de lad. chapelle, il a fait peindre récemment ses armes au tableau de l'autel, ce qui n'est permis qu'au seigneur haut justicier... qu'enfin il a placé un banc dans la nef de l'église d'une longueur et largeur extraordinaire et par là occupe un espace considérable, et conséquemment la plupart des paroissiens se trouvent obligés de rester dehors ». Les requérants demandaient que le sieur de Cazenave soit assigné devant le juge pour voir ôter la fermeture de ladite chapelle, effacer les armes récemment peintes et faire régler les dimensions du banc qu'il peut avoir<sup>44</sup>. Satisfaction partielle fut obtenue et la chapelle demeura ouverte, donc publique; mais M. de Cazenave ayant produit le titre accordé un siècle plus tôt à ses prédécesseurs, elle restait le lieu de sépulture des seigneurs de Matecoulon.

Cette marque d'animosité semble bien n'avoir été le fait que d'une minorité; dix ans plus tard, Léonard, fils aîné de Jacques, était nommé « d'une commune voix » syndic fabricien.

En cette moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la vie campagnarde apparaît calme et prospère. Les grands fléaux des guerres et des épidémies s'éloignaient dans le passé. Une intense activité régnait dans les moindres hameaux où les agriculteurs restaient très attachés aux

42. Arch. dép. Gironde, G 135 et G 172.

43. P. Meller, *Les gentilhommes de la sénéchaussée de Libourne*.

44. Arch. dép. Dordogne, Bateave, not. roy. (13 mars 1768).

terres et aux fermes tenues par des générations successives d'une même famille. Un artisanat, aussi abondant qu'habile, mettait aisance et animation dans une population régulièrement accrue. Si les « hauts et puissants seigneurs » avaient depuis longtemps déserté leurs châteaux moyenâgeux pour la Cour et les armées royales, il restait une nombreuse noblesse terrienne dont les revenus étaient modestes et les rapports simples et amènes avec les fermiers et serviteurs. Aux alentours de Matecoulon, les Belcier, Guerre, Grailly, Belhade, Villars et autres s'entrevisaient et participaient aux événements locaux. Non seulement les voyaient réunis mariages ou obsèques, mais aussi les cérémonies importantes de leurs paroisses. En 1769, par exemple, la bénédiction de deux cloches, pour les églises de Villefranche, est signée sur le registre paroissial par de nombreux nobles des environs, de concert avec les bourgeois ou syndic<sup>5</sup>; « Marie-Anne de Cazenave, dame de Matecoulon » est du nombre.

Jacques de Cazenave eut deux fils qui servirent, comme leurs aïeux, dans l'armée royale. Le cadet, Jean-Augustin, fut mousquetaire gris de la Garde. L'aîné, Léonard <sup>46</sup>, écuyer, mousquetaire du roi de la première compagnie, s'allia, en 1773, à demoiselle Marie du Bois du Fresne de Libersac, dont la constitution de dot s'élevait à 65.000 livres. Le futur reçut, à titre de donation, tous les biens meubles et immeubles, argenterie, droits, litres, noms et actions appartenant à ses parents et situés dans la paroisse de Montpeyroux. Y étaient joints les domaines et héritages appelés de la Boyne, paroisse de Saint-Martin-de-Gurson, le tout sous la réserve de la somme de mille livres de pension annuelle et viagère pour les donateurs <sup>46</sup>. Ceux-ci habitèrent quelque temps une demeure qu'ils possédaient dans la paroisse de Montagne-Saint-Georges, puis à Vélines.

Léonard de Cazenave resta seul possesseur de Matecoulon. A ce titre, il signa la délibération du corps de la noblesse de Sainte-Foy et Pays de Nouvelle-Conquête, prise dans son assemblée du 27 janvier 1789 <sup>47</sup>. Le 11 mars et le 16 juillet suivants, il prenait part à Libourne, avec son frère dit « le chevalier de Cazenave », à l'élection du député de la noblesse aux Etats-généraux et à la nouvelle tenue de la noblesse pour cette sénéchaussée. En 1790, Léonard de Cazenave est en tête des habitants de Montpeyroux pour délibérer au sujet du siège du district qu'il est question de transporter de Montpon à Mussidan <sup>48</sup>. Ce projet défavorise les ruraux, mais sera réalisé par la suite. Dès floréal de l'an I — soit avril 1793 — nous

45. Arch. dép. Dordogne; Banizette, not. roy., 22 nov. 1773.

46. Arch. dép. Dordogne; Banizette, not. roy. (22 nov. 1773).

47. Idem, Gironde, Cahiers de doléances et Etats généraux.

48. Arch. dép. Dordogne, Bourdeaux, not. (7 février 1790).

trouvons Léonard de Cazenave « officier public » de sa commune. Il en restera souvent maire jusqu'en 1812 où l'âge l'inclinera au repos. En l'an V, il est président de l'administration municipale du canton de Villefranche-de-Lonchat. Il n'y a donc ni barrière ni haine entre le châtelain de Matecoulon et la population de Montpeyroux. Aussi bien, il s'incline devant les événements et s'adapte aux mœurs nouvelles. Il supprime la particule, détruit les marques de noblesse et les armoiries; les portraits des ancêtres sont descendus dans l'ombre des caves, où ils pourriront, hélas. Le 26 pluviôse, an II, le « citoyen Cazenave » fait don à la patrie de 90 livres <sup>49</sup>. Au surplus, le château lui-même, sérieusement transformé trente ans plus tôt, a perdu son aspect féodal et sa hauteur imposante; ce n'est plus qu'un petit manoir dont les tours trapues sont plus pacifiques qu'agressives. Et surtout, rappelons-le, le seigneur haut justicier est, pour la châtellenie de Montravel dont dépend Montpeyroux, l'archevêque de Bordeaux.

L'abbé Lespine <sup>50</sup>, qui inaugura son sacerdoce dans la paroisse de Montpeyroux, fut souvent l'hôte de Matecoulon et resta, après son départ, en relations épistolaires avec la famille de Cazenave. La Bibliothèque Nationale conserve un certain nombre de lettres adressées à l'abbé par Léonard de Cazenave; elles montrent l'affectueuse sympathie qui le lia à ses paroissiens de Matecoulon.

En janvier 1784, Léonard de Cazenave avait reçu du F. Lacoste, supérieur du couvent de Sainte-Foy, une commission de Père spirituel en raison des bienfaits qu'il accordait à ces religieux <sup>51</sup>.

M<sup>me</sup> de Cazenave (née de Libersac), décédée prématurément en 1786, fut « inhumée dans la chapelle de l'église ».

En 1790, deux fils, nés de cette union, se virent contraints par la Révolution de quitter l'École royale militaire de Vendôme et revinrent auprès de leur père. Un autre fils était décédé, à peine âgé de sept ans, dans cette même école où il était avec ses frères. Pierre-Augustin, le benjamin, dit le chevalier, n'a alors que neuf ans. Il épousera, en 1808, demoiselle Marie-Marthe Jourdain, fille de Jourdain de la Fayardie, de Montpon <sup>52</sup>, et recevra, pour sa part d'héritage, le château de Libersac et les terres provenant de leur mère.

L'aîné, Jacques, reste à Montpeyroux, seul propriétaire de Matecoulon et de divers biens du chef des Cazenave. Il créa, dans les dépendances de son château, une faïencerie qui eut, durant un quart de siècle, une activité fort appréciée <sup>53</sup>. Il s'unit, en 1804, à

49. Arch. dép. Dordogne, L district de Mussidan.

50. Célèbre érudit périgordin à qui l'on doit l'imposante Collection Périgord, à la Bibliothèque nationale.

51. Arch. dép. Gironde, I B Parlement de Bordeaux, 55 fol. 261.

52. Arch. dép. Dordogne, Descymeris, not. (procuration du 16-2-1808).

53. *Bull. Soc. hist. du Périgord*, t. 88, p. 166.

Louise-Henriette de Puch de Montbreton, fille de Louis-Alexandre qui fut député de la noblesse de la sénéchaussée de Libourne aux Etats généraux. Lors du passage d'un régiment de Westphalie, se rendant en Espagne en janvier 1808 et qui stationna dans le canton, Jacques de Cazenave fut parrain du drapeau offert aux soldats, au cours d'une cérémonie dans la commune voisine de Villefranche <sup>54</sup>. Sur ses vieux jours, il partagea son temps entre Bordeaux et Montpeyrroux. Il entretenait une correspondance suivie avec le D<sup>r</sup> Payen qui cherchait passionnément les documents relatifs à Montaigne et à sa famille. Tout ce que M. de Cazenave put indiquer ou fournir à son érudit correspondant est inclus dans le Fonds Payen à la Bibliothèque Nationale.

Jacques de Cazenave décéda au château de Matecoulon le 9 décembre 1864. Sa femme était morte dès 1817. Ils eurent cinq filles: Elisabeth, religieuse; Henriette-Helmina, mariée en 1830 au comte de Menou, ancien volontaire royal; Madeleine-Louise, mariée à M. d'Artigues (1832); Marie-Antoinette, qui épousa (1834) Jacques de Boudon-Lacombe, ancien garde du corps du roi Louis XVIII, lieutenant de cavalerie, démissionnaire en 1830. L'aînée, Claire-Françoise, née en 1805, fut mariée en 1826 à M. Jérôme de Trincaud La Tour, sous-préfet de Saint-Gaudens sous Charles X. C'est à elle que fut attribué le château et domaine de Matecoulon, par donation-partage passée en décembre 1830 <sup>55</sup>. Elle embellit les jardins situés au nord-ouest du château et qui comprenaient alors « verger, bosquet, bowlingrin, garenne, ruisseau et fontaine ». Elle y fit réaliser un parc artistement conçu qui fut, pendant un siècle, le plus bel ornement de la commune de Montpeyrroux.

En vertu d'un échange, Matecoulon fut cédé, en 1845, à M. de Boudon-Lacombe et son épouse, sœur de M<sup>me</sup> de Trincaud La Tour. Les nouveaux châtelains, fidèles à la coutume familiale, firent remettre en état la chapelle de l'église, alors très détériorée.

M<sup>me</sup> de Trincaud La Tour fut la dernière à porter le nom de Matecoulon, ce nom auquel Bertrand-Charles de Montaigne avait donné un lustre soutenu par ses descendants et enrichi de l'ombre de son illustre frère.

\*  
\*\*

Il n'existe aucun document permettant de décrire la maison noble des Marroux, puis le château agrandi et fortifié qu'en fit Bertrand de Montaigne à la fin du xvr<sup>e</sup> siècle. De l'hommage de 1603.

54. Idem, t. 89, p. 56.

55. Arch. not. de Villefranche, Seignolles (29 décembre 1830).

il ressort que des constructions défensives avaient été réalisées par lui. Le même document précise que le seigneur archevêque permettait « *au dit sieur de Montaigne de parachever les fortifications par luy commencées, soient de pont-levis, fossés, tours, guérites, girouettes et machicoulis, ensemble de bâtir juie et faire garenne* ». L'hommage de 1724 confirme l'achèvement des fortifications.

Un arpentement de 1743 <sup>56</sup> indique, comme appartenant à M. de Cazenave: « *un château plateforme, cour, chay, pigeonnier, grange, etc...* ». Ce terme, d'un sens très précis, nous permet d'avancer que l'édifice construit par Bertrand de Montaigne avait, entre des tours d'angles, une terrasse entourée de murs, construction diminuant les risques d'incendie et permettant de voir au loin des agresseurs possibles. Un plan du XVIII<sup>e</sup> siècle <sup>57</sup> renforce cette opinion, qui s'avère plus sûre encore en raison d'un acte notarié de 1754. Celui-ci peut nous donner une idée de l'importance certaine du château édifié par Bertrand... par la réduction et la transformation qui en sont faites à cette date. Messire Jacques de Cazenave, habitant de son château de Matecoulon, signe un accord avec Pierre Michel, maçon, de la paroisse de Carsac, et Jean Faurie, maître maçon, de la paroisse d'Eynesse, pour grosses réparations, aménagement de chambres diverses avec cheminées en pierre, ouverture de fenêtres, murs à refaire, toiture à recouvrir. Les ouvriers devront « *réviser le mur qui règne depuis la tour qui est du côté du nord tirant au levant faisant le tour du levant au midy jusqu'au grand corps de logis qui est du côté du couchant, avec un autre mur qui est du côté du levant et subsisteront. Seront tenus, les dits maçons, de les descendre à la distance que le dit sieur de Cazenave jugera à propos* ». D'autres conventions concernent la cuisine, pavillon, « *porte avec petit perron* » et plusieurs chambres. Tous ouvrages de charpente seront confiés à des charpentiers aux frais de M. de Cazenave. Quant aux maçons, leur ouvrage sera fait moyennant 1.060 livres et cinq barriques de vin, celles-ci étant appréciées à 40 livres <sup>58</sup>.

Nous relevons particulièrement l'ordre donné d'abaisser les murs et d'ouvrir des fenêtres. Le château fut alors, on le voit, totalement transformé. L'abaissement provoqua, de toute évidence, la suppression des créneaux et machicoulis, ce qui rend les tours difficiles à dater. Moyenâgeuses assurément, deux d'entre elles ont été percées de meurtrières permettant d'y passer des coulevrines (XVI<sup>e</sup> s.). L'ensemble de la construction n'évoqua plus un manoir fortifié et sa toiture coiffa un peu bizarrement, corps de logis et avant corps

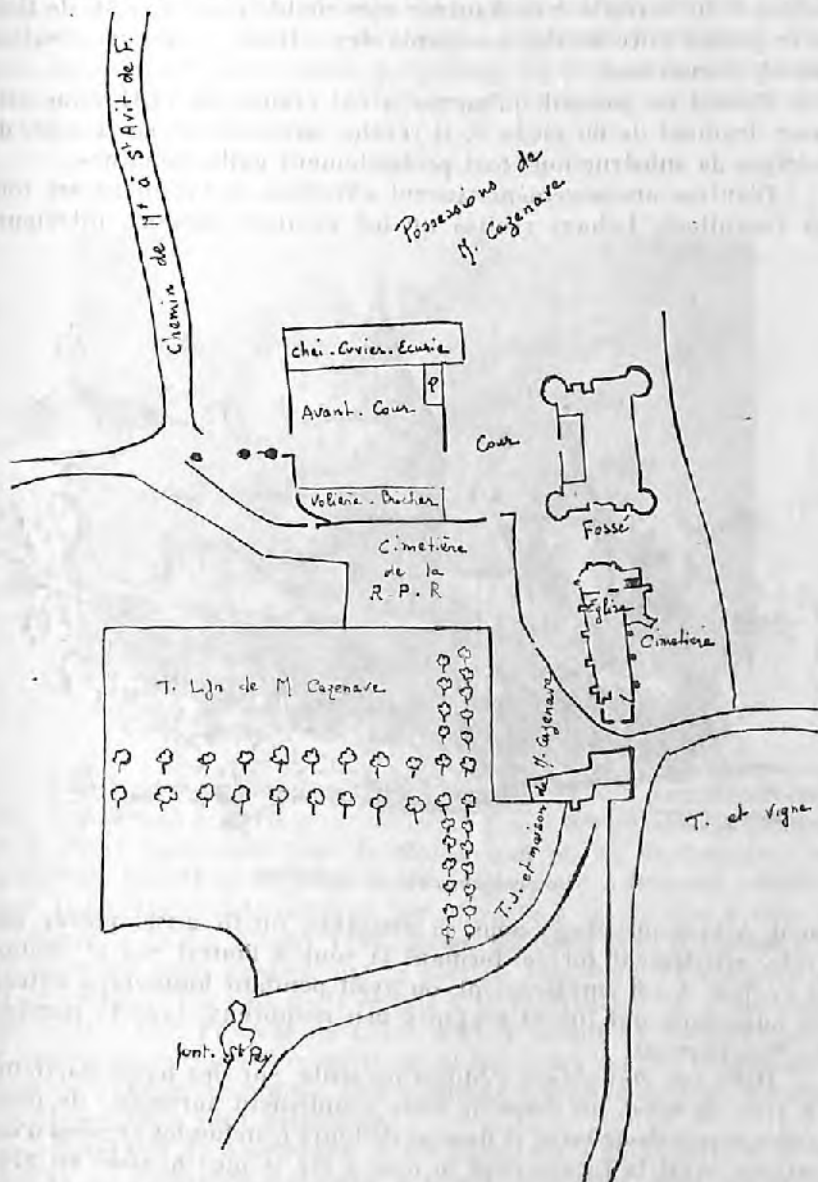
56. Arch. dép. Gironde, G 169.

57. Ibidem, 2 Z 1522, t. III, planche 43.

58. Arch. dép. Dordogne, 3 E Banizette, not. roy. à Montpeyroux (27 août).



d'une hauteur très modeste. A l'ouest, un fossé encore très net subsiste sous la broussaille, entre le château et le cimetière entourant



l'église. C'est aussi, très probablement, à l'occasion de ces importants travaux que la majeure partie des fossés fut comblée et qu'on

aménagea, sur la façade nord, une grande cour où l'on planta quelques arbres. Sur ce côté de l'édifice, une porte d'entrée avec « petit perron » fut ouverte « de hauteur convenable pour que M. de Cazenave puisse faire mettre au-dessus des vitraux ». Ces réalisations ont été conservées.

Notons en passant qu'un puits fut creusé en 1791 dans cette cour. Profond de 60 pieds <sup>59</sup>, il révéla, au cours de ce travail, des vestiges de substructions fort probablement gallo-romaines.

D'autres aménagements furent effectués, notamment en 1800, où l'architecte Lehans réalisa un bel escalier menant, intérieure-



Le château, côté du cimetière

ment, à l'unique étage. Sous sa direction, on fit aussi placer une grille, artistement forgée, fermant la cour à l'ouest sur le chemin de l'église. A cet emplacement, on avait pendant longtemps enterré les huguenots qui furent toujours peu nombreux dans la paroisse de Montpeyroux.

Dans son état actuel, l'édifice présente, sur des bases partielles du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> : au nord, un corps de logis simplement surmonté de mansardes avec œils-de-bœuf et flanqué de tours courtaudes crevées d'ouvertures (c'est la façade dont le mur a été le plus abaissé en 1754 et dont la porte d'entrée, sur ce « petit perron », est surmontée de

59. Arch. not. Villefranche-de-Lonchat, Dézeimeris (15 mars 1791).

vitraux); au midi, les deux tours, conservant des meurtrières, encadrent une façade XVIII<sup>e</sup> percée de grandes fenêtres. A l'étage et au centre, une porte-fenêtre s'ouvre sur un balcon à balustres de pierre; il repose sur deux colonnes élevées sur le perron d'une porte d'entrée. De ce point, on domine un paysage de prés et de bois s'inclinant en pente douce vers la Lidoire qui serpente mollement sous d'abondantes frondaisons.



L'entrée à perron du château

Une tradition orale prétend que « le marquis de Lally-Tollendal, se rendant à Paris pour défendre Louis XVI, se cacha pendant huit jours dans une tour de Matecoulon où M. de Cazenave lui apportait lui-même sa nourriture ». On peut seulement admettre que Lally-Tollendal, échappé par miracle à la sinistre prison de l'Abbaye à la fin d'août 1792, passa peut-être par le Périgord et Matecoulon pour gagner, par le port de Bordeaux, l'Angleterre où il se réfugia. On sait qu'il écrivit à la Convention en demandant, en vain, d'être l'avocat de Louis XVI. Il revint en France sous le Consulat et se retira aux environs de Bordeaux, sa fille unique étant mariée dans cette région. Des relations amicales avec le châtelain de Matecoulon sont plausibles.

Bertrand de Montaigne et ses successeurs enrichirent leur domaine de plusieurs métairies et terres dispersées. Mais le château et le fonds noble restèrent inscrits, de 1603 à la Révolution, pour une contenance de dix journaux. Ils étaient compris dans le « tène-

ment des Bourdeaux, autrement Marroux ». Ces appellations existaient encore au cadastre de 1832.

Notons en terminant que le château de Matecoulon est resté aux mains des descendants des Cazenave. Il n'a jamais été vendu depuis Bertrand de Montaigne. Ce fait est devenu assez rare pour être signalé.

Léonie GARDEAU.



*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

Les renseignements d'état civil ont été pris dans les registres paroissiaux de Montpeyroux, Vélines, Saint-Symphorien-de-Castillon, Sainte-Foy-la-Grande et Saint-Christophe-de-Baron. Dans cette dernière paroisse, un baptême mentionné en décembre 1646 indique, comme marraine, Madeleine de Montaigne, *veuve* de Lancelot de Belcier.

Les dates des divers contrats de mariage ont été relevées sur les minutes ou expéditions notariées.

## RECHERCHES SUR LA TOPOGRAPHIE ANCIENNE DE PÉRIGUEUX

### II. Le château d'Angoulême

La question du château d'Angoulême, situé dans la Cité (*sitam in Civitate Petragorum*) serait encore énigmatique, si le marquis de La Douze n'avait publié en 1884 un acte d'acensement<sup>1</sup>, qui passa inaperçu, car depuis lors personne n'en a plus parlé.

Voici l'analyse de cet acte: Le 19 juillet 1474, l'abbé de Peyrouze louait à M<sup>e</sup> Jean de Farier, chanoine de la collégiale Saint-Front, un hôtel noble, jadis habitable et aujourd'hui réduit aux murailles, appelé d'Angoulême<sup>2</sup>, accosté d'une tour effondrée<sup>3</sup> et accompagné d'une « pleydure ou eyral », également contiguë. Cet hôtel était construit sur le mur antique de la Cité et servait de rempart<sup>4</sup>.

Le notaire, qui rédigea l'acte, a indiqué des confrontations précises: Cette maison noble avait pour limites d'un côté les fossés et de l'autre la « Porte Bourelle »<sup>5</sup>, ou encore les jardins et pleydures de noble homme Guy d'Abzac, seigneur de l'hôtel noble appelé de Barrière; il confrontait en outre au chemin public allant de cet hôtel de Barrière à la Porte Bourelle.

L'hôtel d'Angoulême était directement mouvant de la fondalité du seigneur abbé de Peyrouze et n'était pas tenu en arrière fief des maire et consuls de Périgueux, comme l'étaient les maisons nobles de Bourdeille, de Limeuil et de Barrière, également construites sur le mur antique.

W. de Taillefer a minutieusement décrit ce bâtiment<sup>6</sup>, qui avait dû être réparé par le chanoine de Farier et qui, vers 1820, servait toujours de logement<sup>7</sup>. Selon l'auteur des *Antiquités de Vésone*, l'immeuble mesurait 70 pieds de long et 26 de largeur (23 × 8,50 mètres environ); il était construit sur une cave voutée,

1. *Bul. S.H.A.P.*, XI, 1884, p. 374.

2. *Hospitium nobile olim domum et nunc parietes, vocatum d'Engoulesme*,

3. *Necnon quamdam turrim collapsam et pro majori parte ad terram prostratam eidem hospitio contiguum.*

4. *Quequidem domus sive hospitium d'Engoulesme, ortus et pleydura faciunt pro parte murum Civitatis.*

5. *Porta vocata Porte Bourelle* est un barbarisme car *Porta Boarela* peut être traduit par « Porte bouvière », mais non par « Porte Bourelle » c'est-à-dire « Porte du bourreau ».

6. W. DE TAILLEFER, *Antiquités de Vésone*, II, 1826, p. 130.

7. L'immeuble appartenait alors à M. Jay de Beaufort, qui le légua avec les ruines du Château-Barrière et un grand terrain contigu, mais situé hors du mur, à la ville de Périgueux pour la construction d'un Asile de Vieillards, ce qui ne fut réalisé qu'au début du xix<sup>e</sup> siècle.

d'où aurait été sortie une grande quantité de pierres <sup>8</sup>. Quant à la tour en partie effondrée, elle appartenait à l'enceinte gallo-romaine et elle existe toujours <sup>9</sup>.

Pour W. de Taillefer, il ne peut y avoir aucun doute: il s'agissait de la chapelle du Château-Barrière et la cave en était la crypte funéraire; n'avait-il pas vu dans son enfance des larmes noires peintes sur les murs? Il n'a donc pas soupçonné que cette soi-disante chapelle avait été l'hôtel noble d'Angoulême. Naturellement l'abbé Audierne répète ce qu'a écrit W. de Taillefer et le Château-Barrière lui donne l'occasion de dissertar sur le mode lyrique et pittoresque des romantiques <sup>10</sup>.

Dans son étude si poussée sur le mur antique de la Cité <sup>11</sup>, Ch. Durand considère lui aussi que cet hôtel d'Angoulême, qu'il n'a pas identifié, n'avait été jadis qu'une annexe du Château-Barrière. Il ne peut cependant y avoir d'hésitation sur l'origine de ce bâtiment qui fut aménagé en 1912 pour servir de salle de réunion et de bibliothèque à la Société historique et archéologique du Périgord.

Ajoutons que les rédacteurs de l'aveu et dénombrement de 1667 <sup>12</sup> n'en savaient sans doute pas plus long car, s'ils n'avaient pas à s'occuper de l'ancien hôtel d'Angoulême qui ne relevait pas des maires et consuls, ils n'y firent aucune allusion dans les confrontations qu'ils indiquaient pour la maison noble de Barrière; selon eux cette maison et ses jardins et pleydures avaient pour limites au levant le chemin allant du couvent de la Visitation à la maison du sieur de Peyrouze <sup>13</sup>; au couchant elle servait de rempart à la Cité; au septentrion elle confrontait aux appartenances de M. du Cheyron <sup>14</sup> et au midi à celles du sieur abbé de Peyrouze. Il faut dire à la décharge des rédacteurs de l'aveu qu'en 1667 la maison d'Angoulême était depuis longtemps incorporée au domaine de Château-Barrière.

8. Ces pierres provenaient du dédoublement du mur gallo-romain sur lequel était construit l'immeuble, et non de tombeaux.

9. L'immeuble a été habité jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et c'est pour cette raison qu'il nous est parvenu en bon état.

10. AUDIERNE, *Le Périgord illustré*, Périgueux, Imp. Dupont, p. 347. La dissertation de l'auteur sur le Château-Barrière occupe 8 pages.

11. CH. DURAND, *Compte rendu des fouilles de Vésone*, 1920.

12. *Le Livre Vert*, transcrit par le chanoine J. ROUX et J. MAUBOURGLET, Périgueux, 1942, p. 512. Ce dénombrement est souvent appelé « Aveu de 1679 », qui est la date où après enquête et contrôles, il fut définitif.

13. Cette maison du sieur abbé de Peyrouze faisait partie du château construit par l'évêque François de Bourdelle sur le mur gallo-romain pour remplacer l'évêché détruit par les Protestants en 1577; l'hôtel d'Angoulême, ses jardins et ses pleydures en étaient séparés par le château ou maison noble de Barrière.

14. Vers 1740 la famille B. de Vignéras chercha à vendre à la ville de Périgueux pour l'agrandissement des casernes une maison qui n'était séparée de celles-ci que par un mur (Arch. dép. de la Gironde C. 1256).

Pourquoi avait-on appelé ce bâtiment « Hôtel d'Angoulême » ? Probablement parce qu'il avait été construit au XII<sup>e</sup> siècle par une famille de ce nom, famille qui paraît avoir disparu au XIV<sup>e</sup> siècle et sur laquelle on ne sait que fort peu de chose, bien qu'elle paraisse avoir joué un rôle important dans la vie politique de la Cité.

Entre 1189 et 1208, Pierre étant abbé, *Helias de Engolisma* légua à Chancelade une rente établie sur un jardin situé près de Saint-Gervais<sup>15</sup>;

En 1269, Rammulle *de Engolisma* fut un des signataires de l'acte de renouvellement du traité d'union des deux villes<sup>16</sup>;

Une charte de 1293 fait mention de « Gerald et Guillelmi-Remondi de Engolisma »<sup>17</sup>;

Il est enfin resté dans la paroisse de Marsac une borie et un moulin d'Angoulême (*Boaria de Engolisma*)<sup>18</sup>.

Il ne semble pas que cette famille chevaleresque ait eu un rapport quelconque avec les comtes d'Angoulême. En revanche elle serait originaire de la partie nord du Quercy et Courcelles s'est même demandé si elle ne serait pas un rameau de la famille des comtes de Gourdon<sup>19</sup>.

Comment vint-elle s'implanter à la Cité ? Peut-être émigra-t-elle avec la suite d'un évêque, de Gérard de Gourdon, par exemple, qui occupa le siège de Périgueux de 1037 à 1059.

### III. La porte Bouchère de la Cité

L'enceinte gallo-romaine de la Cité avait quatre portes. Nos antiquaires périgourdins, qui écrivaient au début du XIX<sup>e</sup> siècle, et leurs disciples sont d'accord sur ce nombre, ainsi que sur deux de ces ouvertures : la porte Romaine qu'ils avaient vu dans leur jeunesse — elle ne s'écroula qu'en 1783 — et la porte Boarela ou Baurelle<sup>1</sup>, toujours en place. W. de Taillefer décrit longuement la porte de Mars, mais feint d'ignorer qu'elle fut remplacée au XII<sup>e</sup> siècle par la porte de Périgueux. Quant à la quatrième, la porte de la Boucherie ou porte Bouchère, personne n'en parle.

15. LESPINE, *Bul. S.H.A.P.*, III, 1876, p. 513.

16. *Recueil des Titres de la Ville, 1775* et *Bul. S.H.A.P.* LXVIII, 1941, p. 324.

17. *Supplément au Recueil des Titres, 1778*.

18. A. DE GOURGUES, *Dictionnaire topographique de la Dordogne*, Paris, Imp. Nationale, 1873.

19. Selon l'abbé Audierne, la maison de Gourdon serait issue des comtes de Toulouse.

1. Il faut se garder de donner à la porte *Boarela* le nom de porte « Bourelle », qui est un barbarisme ; on aurait pu la qualifier porte « Bouvière », mais on l'appelle aujourd'hui, sans aucune raison valable, porte « Normande ».

Cette quatrième porte apparaît cependant dès 1240, dans le premier traité d'union de la Cité avec le Puy-Saint-Front, dont l'article 13 est ainsi libellé: *Si Civitas se clauserit a porta Bocharie usque ad portam Boarela, claudet se sine expensis ville Sancti Frontonis Petragoricensis, satis bona ac firma clausura, hac prima vice...*<sup>2</sup>.

En 1330 intervint une transaction entre l'évêque Geoffroy<sup>3</sup> et les maire et consuls; bien qu'à ces derniers seuls incombassent la surveillance et l'entretien des murailles, tours et portes des deux villes, le seigneur évêque demandait la permission de conserver la clef de la porte Bouchère; conciliants, les magistrats municipaux lui accordèrent ce privilège, sans préjudice de leurs droits et jusqu'au jour de la Pentecôte<sup>4</sup>; à l'échéance l'évêque ne voulut pas rendre la clef. Au début de 1331 (n.s.) les maire et consuls voulurent faire poser une barre de clôture à cette porte, sans doute pour qu'elle fût condamnée; ce que voyant l'official, au nom de l'évêque, ordonna aux ouvriers de cesser leur travail; protestation des maire et consuls, que l'évêque excommunia, usant de tous les moyens d'intimidation pour que la porte restât libre. Cette attitude n'effraya pas les officiers municipaux bien résolus à obtenir justice. Comment se termina le conflit? Il est probable que l'évêque dut céder, car les maires et consuls avaient le droit pour eux<sup>5</sup>.

Où était située cette porte *Bocharie*?<sup>6</sup>

Au cours des fouilles qu'il pratiqua pour étudier le mur gallo-romain de la Cité<sup>6</sup>, Ch. Durand mit à jour près de l'angle sud de la rue des Gladiateurs et du boulevard des Arènes, à quelques mètres de l'amphithéâtre, le seuil d'une porte large d'environ 3 mètres précédée d'un couloir, disposition semblable à celle de la porte *Boarela*, aussi située à proximité de la soudure nord-ouest du mur antique à l'amphithéâtre. Ch. Durand se borna à désigner le passage qu'il venait de découvrir au nord de l'enceinte, sous le nom de « porte supposée » et il ne chercha pas à l'identifier.

2. R. VILLEPELET, *Histoire de Périgueux, etc.*, Périgueux, 1908, p. 19. L'auteur a ainsi traduit le passage cité: « Si la Cité se clôt de murs depuis la porte de la Boucherie jusqu'à la porte du Bourreau (!), le Puy-Saint-Front ne sera pas tenu à contribuer aux frais de construction de cette clôture qui sera suffisamment bonne et solide ». Il paraît donc très probable qu'il existait dans la muraille des brèches, qu'on avait obturées par des palissades. Remarquons que le traducteur, malgré sa connaissance profonde du latin médiéval, n'a pas évité le barbarisme classique, pourrait-on dire (Porte du Bourreau).
3. Geoffroy est probablement un lapsus, car en 1330 l'évêque de Périgueux s'appelait Raimond (de Durfort), qui occupa le siège de 1314 à 1341.
4. Notes de F. VILLEPELET, *Arch. dép.*, J 55.
5. *Supplément au Recueil des Titres*, 1778, p. 80 et Notes de F. VILLEPELET, loc. cit.
6. CH. DURAND, *Compte rendu des fouilles de Vésone*, 1915. L'auteur a bien précisé qu'il ne s'agissait pas d'une poterne.



Il paraît évident que cette « porte supposée » fut cette porte *Bouchère* ou de la *Boucherie*, dont nos grands antiquaires ne parlent pas. Il est vrai qu'elle cessa assez tôt d'être utilisée; mais elle a surtout été victime de son homonymie avec la porte de la Boucherie du Puy-Saint-Front; pour éviter les confusions, le mieux était de n'en pas parler.

En 1150 l'évêque Raymond de Mareuil abandonna le monastère du Puy-Saint-Front et vint s'installer à la Cité; il ne fait aucun doute qu'il fit construire pour lui et pour ses successeurs une maison dans les *vergiers* et les *pleydures* situés au nord de sa nouvelle cathédrale et pour être tranquilles les hôtes de ce palais épiscopal ne tardèrent pas à faire clôturer une partie du terrain, depuis la porte de Périgueux jusqu'à l'amphithéâtre. Dès lors la porte Bouchère devint inutilisable pour le public et elle ne pouvait plus servir qu'à l'évêque et à ses gens; ce fut la raison officielle pour laquelle, en 1330, le prélat voulait disposer de la clef.

Les maire et consuls objectaient que le traité d'union leur faisait une obligation de veiller au bon état des fortifications des deux villes. Ils avaient surtout de bonnes raisons pour se méfier du loyalisme des seigneurs évêques, qui se succédèrent pendant la guerre de Cent ans, car ils ne connaissaient que trop leurs sentiments pro-anglais.

Après le sac et l'incendie de la maison épiscopale de la Cité (1377) par les troupes royales et les bourgeois du Puy-Saint-Front, Pierre Tizon, et les évêques qui occupèrent le siège après lui, résidèrent dès lors soit à l'ancien monastère de Saint-Front, soit surtout à Château-l'Évêque. Il en fut ainsi jusqu'en 1575, quand les Protestants, maîtres de Périgueux, ruinèrent de nouveau la maison épiscopale qui avait été réparée après les événements de 1377, mais qui depuis ne servait plus que de vestiaire aux évêques venus officier dans leur cathédrale.

Après que le danger d'un retour des Protestants fut écarté, on ne s'occupa plus du vieil évêché ruiné et pour le remplacer, on édifia un nouveau logis sur le mur antique entre la porte Romaine et la maison noble de Barrière<sup>7</sup>. La porte Bouchère, qui n'était plus utilisée depuis le xiv<sup>e</sup> siècle, était oubliée; l'enclos dans lequel elle ouvrait resta propriété de l'évêché jusqu'à la Révolution et il y avait longtemps que cette portion du mur antique servait de carrière. La porte Bouchère avait disparu, ainsi que son souvenir.

(A suivre.)

D<sup>r</sup> Ch. LAFON.

7. On attribue la construction de ce logis à l'évêque François de Bourdoille

## JUSTICE ÉPISCOPALE A PÉRIGUEUX AU XV<sup>e</sup> SIÈCLE

Un délinquant de la paroisse de Bassillac, Bernard de Choumont, avait été arrêté par les gens de l'évêque de Périgueux et incarcéré dans la prison de Château-l'Evêque.

Par suite de la guerre anglaise et des périls du chemin, ni le juge, ni le prévôt, ni tout autre officier de l'évêque, n'osait se rendre au château épiscopal pour faire justice du prisonnier.

Le prévôt, M<sup>e</sup> Pierre de *Montelhanino*, fut ainsi amené à demander au maire et consuls de Périgueux la permission d'enfermer le coupable dans la prison du Consulat et de tenir cour dans la maison de ville afin de l'y juger.

C'est à quoi consentirent, le 9 juin 1444, le maire Fortanier de Saint-Astier et les consuls en exercice, après avoir fait transcrire sur le Petit Livre noir <sup>1</sup> les provisions respectives du prévôt précité, et du juge de l'évêque, M<sup>e</sup> Jean de Maymi, homme de lois. La première est datée du 11 mars 1440, et confirme bien le fait, déjà signalé ici <sup>2</sup>, qu'Hélie de Bourdeille avait succédé à feu Béranger d'Arpajon dès le 18 novembre 1437, et non pas dix ans après.

Les provisions des deux offices de prévôt et de juge de l'évêque de Périgueux étant identiques de forme, nous nous bornerons à reproduire in-extenso le texte de la première, qui permet de préciser que la justice particulière de l'évêque de Périgueux s'exerçait dans les paroisses de Bassillac, Saint-Laurent-du-Manoire, Coursac, Razac-sur-l'Isle et Marsac <sup>3</sup>. Nous ne connaissons pas d'autre pièce de ce genre dans les archives.

Géraud LAVERGNE.

1. Arch. comm. de Périgueux, BB 13, fol. 126-127; acte reçu par Seguin Pons. En marge du fol. 126 v<sup>o</sup>, on lit de la main de Leydet: « Permission aux juges de l'evêque de juger dans la Cour de Consulat un criminel de Bassillac et de la juridiction dudit evêque ».
2. *Bull. de la Soc. h. et a. du Périgord*, t. LII (1925), p. 228 note 9; et t. XXXIII (1906), p. 64: bénédiction par Hélie de Bourdeille, le jour de saint Barnabé 1438 (11 juin), de la chapelle de Barnabé à Saint-Front.
3. Cf. même *Bull.*, t. LIII (1926), p. 152-155 (Avezou).

## PIECE JUSTIFICATIVE

1440. 11 mars, Périgueux. — *Lettres patentes de prévôt de l'évêque de Périgueux Hélie de Bourdeille, pour Pierre de Monlhauni, damoiseau.*

Helias, Dei gratia Petragoricensis episcopus, dilecto vobis in Christo Petro de Montelhanino, domicello, habitatoris ville Petragor., salutem in Domino. De vestris fidelitate, probitate et discretionem plenam habentes noticiam; idcirco vos facimus, constituimus, creamus et etiam ordinamus prepositum nostrum et tocius terre et jurisdictionis nostre quam habemus circa dictam villam Petragor., videlicet in parrochiis de Bassilhaco, Sancti Laurentii de Manoyre, de Corssaco, de Razaco et de Marsaco et alibi circa predictam villam; generalem et specialem vobis dantes plenam et liberam potestatem et speciale mandatum audiendi, cognoscendi, decidendi, terminandi, interloquendi, sententiandi, diffiniendi omnes et singulas causas civiles, criminales et mixtas, motas et movendas, inter et per quascumque personas ad nos et jurisdictionem nostram predictam, tam de jure quam de consuetudine, spectantes et pertinentes; inquirendique seu inquirendi faciendi, corrigendi, puniendi de quibuscumque criminibus et delictis; et quecumque crimina, excessus seu delicta commissa vel committenda per quascumque personas, de quibus ad nos ratione dicte terre et jurisdictionis nostre cognitio et punitio spectat et pertinet, corrigendi et puniendi penasque perpetuas et temporales, publicas et secretas, pro dictis criminibus, excessibus et delictis imponendi et criminales penas, si nobis videatur, in peccuniarias convertendi; cimosos, deliquentes et infamatos, prout demerita eorum exigent, carceribus nostris emancipandi, capiendi, arrestandi capique et arrestare faciendi, absolvendi et relaxandi, prout vestre discretioni visum fuerit faciendum; et generaliter omnia alia universa et singula faciendi et exercendi que ad prepositi officium, de jure vel de consuetudine, specialiter et generaliter, pertinere noscuntur. Mandantes et precipientes omnibus et singulis subditis nostris et aliis quorum interest vel intererit, quatenus vobis de cetero tanquam vero preposito nostro tocius nostre terre et jurisdictionis predictarum in omnibus pareant, obediant et intendant. In cujus rei testimonium sigillum nostrum rotundum presentibus litteris duximus apponendum. Datum Petragoris, die undecima martii, anno Domini M<sup>o</sup> CCCC XL<sup>o</sup>.

## BUGEAUD VU A TRAVERS LES CARICATURES

A l'époque actuelle le maréchal Bugeaud reste célèbre pour ses victoires et pacifications en Algérie et aussi pour la régénération de l'agriculture qu'on lui doit en Dordogne.

On oublie facilement qu'il fut homme politique, député de la Dordogne de 1831 à 1848 et député de la Charente-Inférieure en 1849.

Il fut colonel en demi-solde à 31 ans, cultivateur à la Durantie, près de Lanouaille, durant toute la Restauration, suspect comme s'étant rallié à Napoléon aux Cent-Jours. Louis-Philippe le réintègre et le fait maréchal de camp. Bugeaud sert avec dévouement le nouveau régime et se fait élire député de la Dordogne tout en gardant des fonctions militaires.

Partisan du juste milieu, ennemi de toutes les émeutes, vigoureux défenseur de l'armée, passionné champion de l'agriculture, très susceptible quand on l'attaquait, ayant un langage sentant la caserne et la paysannerie, employant un ton péremptoire et satisfait, trop franc et loyal pour user de diplomatie et d'habileté, il était une cible toute trouvée pour la presse devenue libre en 1830 et d'autant plus outrancière qu'elle avait été brimée sous la Restauration. De plus Bugeaud, facilement bavard, parlait constamment en guerre contre les factieux de tous bords et contre ce qu'il appelait les « hauts barons de la Presse » et l'« aristocratie de l'écritoire ».

Bugeaud fut acclamé lorsqu'il revint glorieux d'Algérie et fut particulièrement sensible aux réceptions qu'on lui fit à Marseille, au débarquement, et à sa rentrée en Dordogne.

Ses grands mérites et sa popularité comme vainqueur et organisateur en Algérie ne désarmèrent jamais les différentes oppositions qui s'acharnèrent aussi bien contre lui que contre Louis-Philippe. Opposition des royalistes de la branche aînée, opposition des républicains frustrés par Louis-Philippe de la victoire de juillet 1830, opposition des socialistes et des sociétés secrètes, opposition des milieux affairistes et intellectuels de Paris qu'il n'appréciait pas.

Les caricatures de la fin du XVIII<sup>e</sup> et de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sont très compliquées et remplies d'allusions. Ce sont de véritables rébus parfois, surtout pour nous qui sommes loin des menus faits de l'époque.



*N° de la République française prise des provinces à jour fixe*

Collection Saint-Martin

(H. Astre, phot.)

Voici quelques exemples de la manière dont fut arrangé Bugeaud :

1) Daumier représente en couleur avec une tête ridicule le général Bugeaud en sage-femme sous le nom de « M<sup>me</sup> de la Piconnerie, accoucheuse jurée, prend des pensionnaires à juste prix ». Il tient dans ses bras le poupon de la duchesse de Berry.

On sait que le grand-père et le père de Bugeaud se disaient seigneurs de la Piconnerie. Lorsque la duchesse de Berry, après avoir échoué dans l'insurrection de Vendée, fut faite prisonnière en 1832, Louis-Philippe choisit pour la garder à la citadelle de Blaye le député constitutionnel Bugeaud qui en militaire obéit et remplit avec conscience une mission sans gloire qu'il n'avait pas sollicitée et qui dégénéra en une espèce de roman policier tragico-comique. Les moqueries, à ce sujet, exaspérèrent tellement Bugeaud qu'il tua en duel son collègue de gauche de la Chambre, Dulong, qui avait cherché à le ridiculiser à la tribune.

On peut noter que si le roi alloua au général une gratification de 20.000 francs pour son rôle à Blaye, ce dernier employa cette somme à payer une fontaine à Excideuil.

2) Une caricature de Morin, gravée par Dumont, est intitulée : « Le maréchal Boudjou, duc de Blaye », et on voit deux militaires qui devisent près d'un cavalier moitié général, moitié vieille femme. « Est-ce un général? dit l'un. — Non, dit l'autre, c'est une sage-femme, une vieille commère, une portière qui ne sait pas retenir sa langue. » Ce dialogue de soldats manifeste l'humiliation de l'armée à voir un de ses bons généraux abaissé à un rôle peu reluisant véritablement.

Ce dessin fut fait après le traité de Tafna que l'émir Abd-el-Kader dut subir en 1837 de la part de Bugeaud. Ce dernier avait eu la candeur d'inclure une clause lui réservant 100.000 boudjous (monnaie algérienne), soit environ 150.000 francs. C'était peut-être un souvenir des manières employées en Espagne lors des guerres napoléoniennes. Il paraît que le général, voulant gratifier ses officiers et hommes de troupe et construire des chemins dans sa région de Lanouaille et Excideuil, y aurait employé cette somme dont le versement ne fut du reste pas approuvé par le gouvernement français. Mais auparavant Bugeaud avait dénoncé au Roi des trafics que faisaient, en marge de son autorité en Algérie, certains officiers ou civils. Les amis de ces derniers se vengèrent en faisant monter en épingle par la presse ces fameux boudjous. Enfin, cette caricature montre que l'opposition de droite ne pardonnait pas au gardien de la duchesse de Berry de n'avoir pu « retenir sa langue » et d'avoir servi à divulguer le scandale de la grossesse et de l'accouchement.



Collection Saint-Martin (H. Astre, phot.)

3) Le journal « La Caricature » du 9 avril 1835 représente notre personnage en pied avec la légende: « Grosjean Bugeaud ».

Grosjean vient de ce que à la Chambre, le 7 février 1835, Bugeaud avait dit en se moquant des classes dirigeantes de la capitale et leur préférant des gens simples: « Donnez-moi Grosjean, donnez-moi GrosPierre ». Bugeaud semble chercher des analogies dans un nom où l'animal peu distingué qu'est la buze a bonne place.

Tous les détails dans ce portrait ont leur importance. Il s'agit d'un rustre massif et ventripotent, le menton en bataille et les yeux furibonds. Le pied droit est chaussé d'une botte de gendarme, le gauche d'un sabot de paysan. Au bras droit un forceps et une grosse clef pendue avec l'étiquette « Blaye ». Sous le bras gauche un gros pistolet. Sur l'habit militaire un tablier de jardinier rempli de carottes et de navets étiquetés « Discours ». Sur le calot de petite tenue, indication de décoration des « Ordres de la Poire Duchesse ». L'épaulette droite est remplacée par un cadenas. Au cou, un petit sac marqué « Picotin », en souvenir d'un des premiers discours de Bugeaud à la Chambre où il avait demandé que les militaires à encourager puissent aspirer « à des picotins d'avoine ». On lui reprocha de mépriser les citoyens-soldats. Mais Bugeaud, pour désarmer ses adversaires, reparlait souvent dans ses interventions du « picotin ».

4) Une grande planche lithographiée en couleur par Granville porte le titre « Grande croisade contre la liberté ». Cette estampe est dirigée contre Louis-Philippe et ses fidèles. Les identifications ne sont pas toutes faciles. Les personnages, les montures variées, mille détails sont remplis d'allusions. Il y a le parapluie, les poires, le coq gaulois, etc...

On y voit d'après la légende « Le cavalier Bugeolier de Blaye, grand hourreau des crânes, chevalier de l'ordre du Picotin, faisant feu des quatre pieds ».

Cette gravure servait l'opposition de gauche.

5) Une autre petite caricature émane de l'opposition de droite. On y voit un Bugeaud à grosse tête essayant de se mettre au derrière diverses queues portant à leurs extrémités un œil. La légende est: « Le maréchal Bugeaud essayant une queue fourrieriste afin d'avoir toujours l'œil sur Paris ». On sait que Fourrier, mort en 1837, professait un socialisme assez utopique.

On approche de la Révolution de 1848.

6) Le journal « Le Charivari » en 1849 publie des portraits à têtes démesurées des députés à l'Assemblée Législative, « Les Représentants représentés ».

Sous le nom de Bugeaud se trouve la légende: « Petite tenue



de ville du maréchal lorsqu'il n'est pas à la tête de ses quatre hommes et de son caporal ».

Bugeaud exerçant un commandement militaire en métropole fut chargé d'employer l'armée à réprimer des émeutes et il le fit avec sa fermeté habituelle. Trois événements lui furent particulièrement reprochés.

En 1834, commandant une brigade à Paris, l'armée intervint contre un soulèvement populaire fomenté par la Société des Droits de l'Homme. Rue Transnonain, la troupe, mitraillée depuis des maisons, se livra à de cruelles représailles. Bugeaud ne commandait pas dans ce secteur, mais l'opinion publique excitée lui reprocha toute sa vie d'être « le bourreau de Transnonain », alors que Thiers, ministre de l'Intérieur était le véritable responsable.

Le 23 février 1848, près d'être détrôné, Louis-Philippe, conseillé par Guizot donne le commandement des troupes et de la garde nationale à Bugeaud. Si la troupe acclama d'abord le maréchal, les groupes civils crièrent « A bas Bugeaud » et semèrent le désordre. Louis-Philippe et Thiers retirèrent le commandement à Bugeaud qui proposait d'organiser une défense du Roi et des Tuileries risquant d'entraîner beaucoup de sang répandu.

En 1849, alors que la France était troublée et instable, certains, même parmi ses anciens ennemis se tournèrent vers Bugeaud comme vers un sauveur. Il fut flatté mais refusa d'être candidat à la Présidence de la République et se rallia au Prince-Président Louis-Napoléon. Mais, impulsif, le 6 février, il prononcera à Bourges devant les officiers et la Garde Nationale un discours où, s'élevant contre la tyrannie des factions parisiennes, il disait que si la révolution devait triompher, il partirait rassembler les soldats, même s'il ne devait emmener que « quatre homme et un caporal ». Les journaux s'emparèrent vite de ces propos qui volèrent de bouche en bouche.

La caricature du « Charivari », à l'usage du public éclairé, en est une preuve.

7) Pour les milieux populaires, voici une chanson illustrée en couleur vendue abondamment cinq centimes: « Halte-là ! les amis de Paris sont là ! Réponse au discours du citoyen Bugeaud ».

Voici le premier couplet:

A Paris cherchant querelle,  
Bugeaud le Périgourdin  
S'était mis dans la cervelle  
De gagner son picotin.  
Il disait: « Je vais sans peine  
Mettre Paris à quia.,  
A ce bouillant capitaine  
Son caporal riposta:  
« Halte-là !  
» Les Amis d' Paris sont là ! »

Le sixième et dernier couplet est intitulé « Moralité ».

De cette authentique histoire,  
Voici la moralité:  
La bêtis' la plus notoire,  
C'est d' combatt' la Liberté.  
Malheur au réactionnaire  
Qui veut entrer sans permis,  
Sur les murs de la barrière  
Il lira ces mots écrits :  
« Halte-là !  
» Les Amis d' Paris sont là ! »

Quelques semaines plus tard, le maréchal Bugeaud, Duc d'Isly, souffrant d'être incompris mais confiant dans l'avenir de la France était brusquement terrassé à Paris par le choléra. Après s'être entretenu en toute lucidité avec le Prince-Président et l'Archevêque de Paris accourus à son chevet, il mourrait loin de sa chère La Durantie, loin de sa femme et des siens.

Nous ne voudrions pas rester sur l'aspect uniquement caricatural de notre grand soldat périgourdin.

Voici le portrait que fit de lui un de ses amis, le fameux préfet de la Dordogne, Romieu :

« Sa mâle parole, à la fois claire et pénétrante, son geste ferme et confiant, je ne sais quel mélange de force et de naïveté faisaient du maréchal Bugeaud un des hommes les plus sympathiques à la foule. Cette inerte physionomie, qui semblait celle d'un paysan, s'animait avec une merveilleuse promptitude. Un enfant eut pris plaisir à l'entendre causer de guerre ou d'agriculture, tant il savait jeter de charme et d'intérêt sur ces arides récits. Il fallait le voir debout, sur une grossière estrade, dominer de la voix une masse pressée de laboureurs, enseigner le grand art de la culture, dont il était le maître, et combattre, dans le piquant patois du pays, les mauvaises méthodes aussi bien que les mauvaises opinions. Dieu s'était plu à loger cette âme énergique et simple dans un corps que rien n'ébranlait. Intempéries, fatigues, courses de chasse ou de guerre, rien n'avait prise sur sa robuste santé. Ses mœurs rustiques, dont il riait parfois, répugnaient au luxe et aux élégances de la vie. »

Et voici le témoignage du maréchal Canrobert à la fin de sa longue existence :

« J'ai vu tous les grands hommes de notre siècle : Bismarck, Cavour, et Thiers, Napoléon III, Victor-Emmanuel et Guillaume I, eh bien ! de tous ces hommes, le plus grand par le cœur et le caractère, par le bien qu'il a fait à son pays et à ses concitoyens, c'est le maréchal Bugeaud. »

Joseph SAINT-MARTIN.

## ACCROISSEMENTS DES ARCHIVES DE LA DORDOGNE EN 1962

### I. — DONS

1. — Par M. du Pouget : registres paroissiaux de Domme et Caudon (1707-26) ;
2. — Par divers anonymes : registres paroissiaux de la Chapelle-Aubareil (1716-74) et registres de catholicité (1801-06) ; photographies par Dorsène et Sereni de divers ponts en Dordogne (XIX<sup>e</sup> s.) ;
3. — Par M. de Rimontail : lettre de F. Villepelet au Commandant Cazalas et notes de ce dernier, relatives à des termes techniques figurant dans l'inventaire de l'arsenal de Lyon en 1567 (1914) ;
4. — Par M. Ganz : titres relatifs aux familles Cramier, Labatut et Laflaquière (XVIII<sup>e</sup> s.) ; inventaire de la maison noble de la Manaurie, à Saint-Cyprien, et documents concernant la famille de Pecharry de la Manaurie (1608-83) ; impositions et levée des troupes provinciales à Campagnac-l'Evêque (1767-79) ; terrier de Prouhet de Fayrac (1524-33).

### II. — DEPOTS DES MAIRIES

1. — Lamothe-Montravel : registres paroissiaux (1783-92) ; état-civil protestant (1789-93) ; papiers de la municipalité (1790-1921) ; registres des délibérations (1813-62) ; nombreux imprimés de la période révolutionnaire (1790 - an VIII) ;
2. — La Chapelle-Aubareil : registre des décès (an XII).

### III. — DEPOTS DES NOTAIRES

1. — M<sup>e</sup> Fraysse (Bergerac) : minutes et répertoires des notaires Couderc, Delespinasse et Gagnaire, de Bergerac (1731-1837) ;
2. — M<sup>e</sup> Ducros (Vergt) : minutes et répertoires des notaires de Vergt, Bourrou, Cendrieux, Chalagnac, Fouleix, Lacropte, Saint-Michel-de-Villadeix et Veyrines-de-Vergt (1668-1836) ;
3. — M<sup>e</sup> Delpont (Savignac-les-Eglises) : minutes et répertoires des notaires de Savignac, Coulaures et Eyzerac (1695-1837).

### IV. — REINTEGRATIONS

1. — Archives des Landes : programmes (impr.) des fêtes de gymnastique organisées au Lycée de Périgueux par la Société « les Blenets » (1896-1903) ;
2. — Hôpital d'Hautefort : biens de la maison d'Hautefort à Boisseuil, la Nouaillette et Anthiac ; procédure soutenue par le marquis d'Hautefort contre les héritiers Vincenot ; autres procédures (1531-1780) ; titres des familles Alary et Ducamus, de la Nouaillette ; Nespoux et Sarret, de Saint-Yrieix ; Pouchard, de Mayac ; Rebeyre, de la Grange, d'Excideuil (1608-1741) ;
3. — Mairie de Lamothe-Montravel : archives de l'ancienne municipalité de canton (ans IV-VIII) ;
4. — Archives de la Haute-Vienne : notes et découpures de Jean-Baptiste Champeval sur diverses communes de la Dordogne (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.).

## V. — ACHATS

1. — Requête de Guillaumette Galoupin, veuve Rayet, contre Pierre Janot de la Marounière (1742);
2. — Titres de la famille de Pils de Grave (1717 - an XII); généalogie et preuves de noblesse de la maison de Saint-Clar (1728-36);
3. — Tirages de 64 plans de divers édifices et ouvrages d'art, exécutés par M. Ponceau;
4. — Quittances des gages de Nicolas Alexandre de la Rolandie, conseiller au présidial de Périgueux (1672-80);
5. — Titres de la maison de Jaubert de Saint-Gelais (1493-1890); documents relatifs à la famille de Puyffe du Fermigier et papiers du curé de Saint-Pardoux-la-Rivière (1612-1746); correspondance Chapt de Rastignac relative à la seigneurie de Pensol (1735-50); titres des familles Chamoulaud, Laborie, Laparre, Laroumagnie, Sengensse et Tibal (1682-1806); taille et capitation à Saint-Geyrac (1701-07);
6. — Quittance des gages de Boncher, élu en l'Élection de Périgueux (1662); pension de Latour de Leymarie sur la dotation de l'Ordre de Saint-Louis (1823) .

## VI. — VERSEMENTS

Un seul versement administratif est à signaler ici : celui de l'ancienne Justice de paix de Beaumont-du-Périgord (documents depuis l'an II).

## VII. — MICROFILMS

1. — Bibliothèque nationale, Collection de Périgord : 5 rouleaux représentant les volumes 46 à 50.
2. — Archives du Tarn-et-Garonne : 2 rouleaux représentant les articles G 757 et 758 relatifs aux prieurés de Saint-Cyprien et Eymet.

N. BECQUART.

# VARIA

## I

### La Chartreuse de Vauclaire en 1738

(Extrait du Voyage littéraire de l'abbé Bellet,  
chanoine de Cadillac-sur-Garonne,  
à Sainte-Foy.)

(SUITE)

*La fondation de la chartreuse de Vauclaire est de l'an 1330. En voici l'origine et la cause. Après la mort du pape Clément VI, les cardinaux voulurent élire Jean Birellius, vingt quatrième général des Chartreux, Limosin de naissance. Il eût été élu, si Taleiran, cardinal de Périgord, ne l'eût empêché en faisant craindre aux cardinaux que Birellius<sup>23</sup>, homme très religieux et très sévère, ne réformât leurs trains et leurs équipages. En effet, ils élurent Innocent VI. De quoi le général Chartreux fut si satisfait, qu'en reconnaissance pour le cardinal de Périgord, il établit dans toutes les maisons de son ordre un obit qui se célèbre tous les ans au mois de janvier, près de la fête de Saint Antoine. Le cardinal, de son côté, touché de la pitié et de l'humilité du général, fit plusieurs dons aux Chartreux, et fonda enfin en Périgord cette chartreuse à Vauclaire, au dessous de la ville et du château de Montiniac, d'où il pouvait voir la clôture et l'intérieur du monastère. Le général donna la qualité de prieur à dom Philippe Guillem qui présida le premier dans cette maison, et qui n'est appelé que Pasteur dans le manuscrit ancien que j'ai vu chez dom Le Vert. Il est intitulé « Chronologie des Pasteurs de Vauclaire ».*

*Mais il y a faute dans cette chronologie pour l'année de la fondation de Vauclaire, et, au lieu de 1330, il faut mettre 1360, parceque l'élection de Innocent VI est de l'an 1352, le 18 décembre, et la chartreuse n'a pas d'abord été faite : ce qui paraît par la suite de l'histoire entre Birellus et le cardinal de Périgord.*

*Claude Robert, en sa Gaule chrétienne, met la mort de Birellius en l'an 1360, et ajoute ce distique latin qui dit ce que nous en avons rapporté :*

Clementis sexti successor dictus honorem  
Exuo, dum pro me Talleyrandus agit.

*Cette histoire est encore rapportée dans l'Histoire de Saint Martial, apôtre des Gaules, et principalement de l'Aquitaine et du Limousin, par le Père Bonaventure de Saint-Amable, Carme déchaussé, in-folio, en latin, année 1634.*

23. Birellius étoit général des Chartreux. Talleyrand reconnut ses torts envers le défunt et pris de zèle pour l'ordre des Chartreux, il fonda Vauclaire (Ann. ecclesiastici, Romae, 1652, t. XVI, 1352, n° 25).

*Ce premier prieur de Vanclaire vécut jusques à l'an 1336, fort attaché à ses fondateurs, les comtes de Périgord. Pierre Faugéras était prieur en 1483 ; Jean Javenal, en 1473 ; Etienne Germain, en l'année 1623.*

*En voilà assez pour ce monastère.*

*Cependant un de nos subdélégués fut à Montpaon, à un quart de lieue d'ici, pour faire l'adjudication de la halle publique tombée depuis peu, et qu'on voulait réparer.*

*Le juge de Sainte-Foy, ce subdélégué, nous dit qu'on lui avait fait avoir le Père Fournier, religieux Minime du couvent de Plainnac<sup>24</sup>, surnommé le Père Fiquier, depuis l'aventure suivante*

*Dans le temps de la peste de Marseille en 1722, ce Père, sans avoir de billet de sortie, mais seulement en vertu de son habit, voulait passer sur un pont gardé par un (sic) sentinelle qui n'était qu'un paysan, nommé Baudré. Ce paysan jeta le religieux et son cheval en bas du pont. Le Père fut assez heureux pour s'accrocher, en tombant, à un figuier qui était sous le pont. Il fut sauvé par des gens qui accoururent. Mais le maître du figuier fit d'abord couper l'arbre, parce, disait-il, que l'écriture ordonne de couper et mettre au feu tout arbre qui ne porte pas de bon fruit.*

*Le même subdélégué voulut voir le sieur Saublanc, desservant de la chapelle de Monpaon, annexe de Monasterol. La curiosité venait de ce que ce vicaire, avec deux cens livres de pension, ne laissait pas de mettre en réserve, chaque année, jusqu'à trois cens livres : ce qui, sans doute, est d'un très habile homme*

.....

*Il me semble que vous êtes assez amusé, Monsieur, et que ce ne serait plus un amusement, mais une occupation, si j'ajoutais ici ce que j'ai encore à dire. J'ai même dix lieues à faire pour m'en retourner et je ne puis différer plus longtemps, parce que j'ai employé tout le temps qui m'avait été donné. Quand je serai à Cadillac, je vous écrirai que je suis arrivé, prêt à vous faire tous les plaisirs que je vous souhaite.*

*A Cadillac, 30 novembre 1738.*

*BELLETT, chanoine de Cadillac.*

(Bibliothèque de la ville de Bordeaux : Académie, ms. 1309, XVII, 12. — Copie de P. Caraman, correspondant de Ministère de l'I.P., adressée à la Société en 1920.)

24. Comm. de Carsac, arr. de Villefranche-de-Lonchat. Couvent fondé en 1615.

III

II

## Une nouvelle lettre inédite de Prunis <sup>(1)</sup>

(19 floréal an XII)

Le Sous-Préfet de Bergerac au Ministre de l'Intérieur.  
Citoyen Ministre,

Au 18 brumaire, nous nous sommes ralliés à un gouvernement: il n'en existait pas. Froissée par des factions opposées, la gloire des hommes libres s'était changée en une honteuse servitude. Mais alors la confiance ranima l'espoir et lorsque nous attendions en silence les méditations profondes de la Sagesse, se régularisa tout à coup un gouvernement déjà fort, fort et puissant du concours de nos volontés. Une main hardie secoua pour toujours et poussa dans le néant ce pouvoir monstrueux, brûlant d'audace, vivant de discorde, balançant dans les luttes terribles le moment de sa chute, desséchant tous les canaux de l'industrie et du commerce, ce pouvoir enfin sans principe, sans règle comme sans moyens. Au 6 germinal an 12, le Sénat proclama Bonaparte empereur des Français; il a proclamé l'hérédité de sa famille. Cette grande époque ouvre à jamais le bonheur du peuple et la gloire de l'Empire.

Signé: PRUNIS.

Arch. Nat. F<sup>1</sup>e III, Dordogne 11. — Copie de M. Jean Lassaigüe).

1. Sur ce personnage, voir le *Bull. de la Soc. h. et a. du Périgord*, t. XIX (1892), p. 265 et 464; t. XXVII (1900), p. 176; t. XXXI (1904), p. 456; et surtout t. XLIX (1922), p. 119-124 (art. de Robert VILLEPELET, *Archives et Archivistes de la Dordogne*).

## III

**Le Pont de la Cité**

Le vieux pont de l'ancienne route de Bordeaux, sur l'Isle, près de la Forge, était composé de neuf arches, d'une longueur de 58,91 mètres, et mesurait entre les deux culées 82,44 mètres. La largeur de sa voie, irrégulière, n'était que de 3 à 4 mètres. La crue de la rivière, dans la nuit du 6 au 7 mars 1783, emporta trois arches de cet ancien pont, qui furent remplacées en 1784 par deux travées en charpente, en bois. On fut obligé, en 1796, pour élargir la voie publique, de placer une charpente de 2 mètres de largeur sur les avant-becs des piles et sur toute la longueur du pont, côté amont. Cette construction, partie en pierre et partie en bois de charpente, était d'un entretien difficile et coûteux.

Les deux travées en charpente furent renouvelées en 1801; reconstruites à neuf en 1820, en espérant que ces réparations seraient les dernières. Il fallut encore mettre à l'adjudication, en 1826, des réparations urgentes à la charpente de l'ancien pont, pour prévenir les accidents que faisaient craindre ses dégradations. De plus, les lisses courantes en bois des garde-fous faisant fonction de parapets avaient été renouvelées tous les 5 ou 6 ans.

L'Ingénieur en chef des Ponts et chaussées, Lepère, avait présenté, en juillet 1814, un avant-projet de construction d'un nouveau pont pour la route de Bordeaux, à 343 mètres en aval du vieux pont. L'exécution de ce projet avait été ajournée jusqu'à l'époque où serait ouverte la nouvelle route de Lyon à Bordeaux.

Un nouveau projet fut soumis dans le courant du mois de novembre 1825 au Directeur Général des Ponts et chaussées. Il prévoyait un pont construit entièrement en pierre et composé de trois arches en plein cintre, de 13 mètres d'ouverture chacune. La dépense était évaluée à 320.000 francs.

On espérait que les travaux commenceraient dès 1826; mais, d'après les ordres du Directeur Général des Ponts et chaussées, ce projet dut recevoir d'importantes modifications, et un nouveau projet lui fut adressé en octobre 1826.

En réalité, le nouveau pont ne fut commencé qu'à la fin du mois de juillet 1831; à la fin de l'année, les fondations avaient été faites, et la construction s'élevait déjà à 5 mètres au-dessus des basses eaux. On avait même commencé les abords. Il fut entièrement terminé en 1832, grâce à l'activité prodigieuse du concessionnaire.

(D'après le *Calendrier de la Dordogne*, 1832-33-34).

M. SECONDAT.